inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue trimestrielle n° 67
septembre 1984, 13e année

COTISATIONS

1984 (Inforespace n° 65 à 67 + n° hors série n° 8)

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation de Membre d'Honneur	FB 1000.—	FF 150.—	FB 1200.—
Cotisation de soutien	FB 700.—	FF 130.—	FB 850.—
Cotisation ordinaire	FB 550.—	FF 100.—	FB 680.—

Les deux premières formules donnent droit à un cadeau sous la forme d'un livre à choisir dans la liste publiée dans le n° 64 d'Inforespace (p.3). Cette liste peut aussi être réclamée à notre Secrétariat.

Seule la cotisation de Membre d'Honneur donne droit à la carte de membre.

Les **anciennes années de publication** peuvent être obtenues aux conditions suivantes :

	Belgique	France	Autres pays
par année (de 1973 à 1983)	FB 200.—	FF 40.—	FB 250.—

La première année de publication (1972, n° 1 à 6) est épuisée.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la France ou le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (**pas de chèque**).

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue trimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS sont accessibles aux membres chaque samedi entre 10 h et 18 h. Il vous est alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation ainsi que les livres et revues du monde entier de notre bibliothèque.

Durant les mois de juillet et d'août, ainsi qu'en dehors des jours et heures précisés ci-dessus, il convient de prendre rendez-vous auprès du Secrétaire Général, M. L. Clerebaut (02-524.28.48).

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 336 diapositives de la collection sont réparties en 28 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS) ; une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique. **300 FB.**

(suite en page 3 de couverture)

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

Président :
Michel Bougard

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Rédacteur en chef :
Pascal Deboodt

Trésorier :
Christian Lonchay

Imprimeur :
André Pesesse
Haine-Saint-Pierre

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial

Chers lecteurs,

Comme de coutume, avec le numéro de septembre-octobre, la Rédaction s'octroie le droit d'occuper un peu d'espace dans la revue pour vous tenir au courant de l'évolution de la Société. Cette fois, il s'agira davantage que de dresser un bilan. De grandes décisions sont à l'étude et déjà, certaines ont été prises.

Chacun d'entre vous en a parfaitement pris conscience, le phénomène OVNI traverse une période creuse. C'est d'ailleurs un fait général. Et c'est bien vrai, à tel point que nous avons été amenés, dans les derniers mois, à modifier et le tarif des abonnements, et le volume des informations proposées dans Inforespace. Certes, ce ne fut jamais de gaieté de cœur mais la compétence de notre Secrétaire-général nous pousse à prendre en considération ces impératifs matériels et à nous efforcer de nous adapter à la situation nouvelle. Vous l'aviez d'ailleurs bien compris, vous tous qui nous avez constamment apporté votre soutien lorsque nous proposions ces modifications ou toute autre opération visant à assurer le maintien de nos activités.

Actuellement les choses semblent se stabiliser : les membres qui nous font confiance font partie d'un noyau de personnes très intéressées par le phénomène OVNI et nous suivent en renouvelant leur adhésion de manière quasi-automatique. A ce propos, il n'est pas inutile de vous citer les chiffres indiquant depuis 1972, année de la création de la SOBEPS, les nombres de membres abonnés, année par année, à Inforespace : 1972 : 700 - 1973 : 1200 - 1974 : 1600 - 1975 : 1650 - 1976 : 1750 - 1977 : 1640 - 1978 : 1681 - 1979 : 1540 - 1980 : 1448 - 1981 : 1120 - 1982 : 975 - 1983 : 745 - 1984 : 550. Grand merci à eux.

C'est d'ailleurs en songeant à eux ainsi qu'à tous les membres potentiels et futurs que nous nous sommes penchés sur le problème déjà évoqué ci-dessus, à savoir la diminution du volume des informations offertes par Inforespace. Il n'est guère plaisant pour un Rédacteur en Chef de devoir régulièrement diminuer « sa ration ». Nous avons donc longuement réfléchi, comparant diverses formules possibles, établissant à l'aide de longs calculs, la solution qui pourrait se révéler la plus adéquate. Comme c'est bien souvent le cas, un compromis fut nécessaire. Nul d'entre vous ne songera à nier la qualité de la présentation d'Inforespace. C'est vrai que notre revue a belle allure. Mais n'est-ce pas un luxe en ces temps difficiles ? Ne pouvions-nous pas songer à diminuer cet aspect extérieur pour améliorer le contenu ? C'est ce que nous avons finalement décidé.
Voici brièvement comment se présentera l'ensemble des informations que nous adresserons à tous nos membres dès l'année 1985. Insistons sur le fait que le montant des cotisations reste inchangé. (voir ci-dessous).

D'abord le format sera modifié : Inforespace sera en effet réalisé au format DIN (21x29,7). Le papier utilisé, du moins pour les pages intérieures, sera moins luxueux, il est vrai. Mais la couverture, tout en s'adaptant au nouveau format, gardera son aspect actuel.

Qu'en sera-t-il dès lors des photos ? Elles seront toujours présentes mais elles seront regroupées en fin de volume. Exception sera faite pour les schémas directement reliés au texte d'un article. Nous croyons que ceci ne devrait pas influencer leur compréhension.

Que recevrez-vous au cours de l'année ? On peut résumer les choses de la manière suivante. Deux envois importants, le premier de 40 pages sera envoyé dans le courant du mois de mai; le second le sera en novembre. Ce deuxième envoi devrait comporter 60 (voire 80) pages. Deux bulletins intermédiaires («Bulletins d'Informations») seront alors diffusés, le premier en février et le second en août. Ces bulletins comporteraient des informations générales, les articles importants étant uniquement présentés dans les deux volumes de mai et de novembre.

Il s'agit donc d'un changement important, c'est certain. Mais outre ce qui a été écrit plus haut, il permet de vaincre en partie, le problème des coûts d'expédition dont on sait qu'ils constituent, ces derniers mois, pour les pouvoirs politiques, un citron que l'on presse volontiers.

En pratique, et pour résumer les choses, vous recevrez davantage d'informations, sous une forme sans doute moins luxueuse mais toujours objective et surtout, collant de plus près à la réalité. Le contenu lui-même fait actuellement l'objet d'études et de critiques. Nous souhaitons présenter des rubriques régulières (cas belges notamment) plus copieuses et plus suivies. Une réunion du Comité scientifique aura lieu dans les prochains jours en vue de déterminer les axes d'une recherche scientifique de valeur en matière d'Ufologie. Il y aurait en effet bien des choses à écrire en la matière. Cette recherche pourrait aussi faire l'objet d'une rubrique régulière. Cas étrangers, congrès divers, réunions au siège, parution de livres, etc... voilà autant de suggestions possibles.

Nous ne vous empêcherons guère plus longtemps de vous lancer dans la lecture de ce qui est l'avant-dernier numéro d'Inforespace, « ancienne formule ». Croyez-bien que notre souhait, en apportant cette petite révolution, est simplement d'une part, de nous donner la possibilité de poursuivre nos activités le plus longtemps possible et, d'autre part, de garder à nos parutions un intérêt et une valeur qui, jusqu'à présent, n'ont jamais été contestés. Merci à vous, Chers Lecteurs, pour la compréhension et la confiance que vous nous avez manifestées et, nous n'en doutons pas, dont vous continuerez à nous donner la preuve au fil des semaines et des mois qui viennent.

Pascal Deboodt
Rédacteur en chef

Voici maintenant, pour rappel, les trois formules d'abonnement qui vous sont proposées :

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation de Membre d'Honneur	FB 1000.—	FF 150.—	FB 1200.—
Cotisation de soutien	FB 700.—	FF 130.—	FB 850.—
Cotisation ordinaire	FB 550.—	FF 100.—	FB 680.—

Insistons sur l'importance de deux premières formules qui, d'une part, constituent pour la Société une aide inappréciable et, d'autre part, vous permettent d'acquérir la carte de Membre d'Honneur (première formule uniquement) et de toute manière soit une année complète d'Inforespace (1973 à 1983) ou un livre parmi les 18 titres suivants :

OVNI, mythe ou réalité	J. A. Hynek
Des Soucoupes Volantes aux OVNI	M. Bougard
Chronique des OVNI	M. Bougard
Si les OVNI n'existaient pas...	M. Monnerie
LDLN : Mystérieuses Soucoupes Volantes	F. Lagarde
Mystérieux objets célestes	A. Michel
Black-out sur les Soucoupes Volantes	J. Guieu
Les Soucoupes Volantes viennent d'un autre monde	J. Guieu
Soucoupe volante, 20 ans d'enquêtes	C. Garreau
Chronique des apparitions extraterrestres	J. Vallée
Des signes dans le ciel	P. Misraki
La Nouvelle Vague des Soucoupes Volantes	J.-C. Bourret
Le Nouveau Défi des OVNI	J.-C. Bourret
A identifier et le cas Adamski	J.G. Dohmen
Face aux Extraterrestres	C. Garreau
Les OVNI en URSS et dans les pays de l'Est	J. Weverbergh et I. Hobana
OVNI : l'armée parle	J.C. Bourret
Le livre des Damnés	C. Fort

Chronique des OVNI

La maison de fer descendue du ciel

Nous avons eu la chance de découvrir récemment dans un ouvrage d'ethnologie un récit qui nous a semblé présenter un certain intérêt ufologique (1). Il a été recueilli auprès de membres de l'ethnie Kurumba, dans la région de Mengao, en Haute-Volta. Selon cette légende, le premier chef de la tribu serait descendu du ciel dans une maison de fer, accompagné de deux dignitaires, ainsi que du forgeron et du cordonnier. Cette maison serait restée, enfoncée dans la terre, à l'endroit, dénommé Ouré, où elle est tombée. Elle est décrite comme ronde et entièrement noire. Elle possède une porte et est si grande que cinq personnes peuvent y coucher. Son plancher et son toit sont également en fer. A l'intérieur, on verrait des poutres de fer, ainsi qu'un câble (ou une chaîne) auquel serait attaché un objet. Ce câble disparaît dans la terre (dans un puits, selon l'un des informateurs), par un trou du plancher, et devient très chaud quand on le tire (simple phénomène de frottement sans doute).

Deux des personnes qui ont fait ce récit aux ethnologues ont assuré s'être rendues sur place à maintes reprises, mais ont gardé l'endroit secret. Elles ont toutefois déclaré ne connaître que par ouï-dire l'intérieur de la maison, qui est abritée sous une case couverte de paille. Cette maison est un lieu de culte, où s'accomplissent des sacrifices et autour duquel sont enterrés les chefs de la tribu. Elle abriterait des statuettes de bois et des crocodiles.

Une autre légende qui n'est pas sans intérêt pour notre propos a été recueillie à Aribinda, autre localité du pays Kurumba : autrefois, des hommes appelés Sawadugu seraient descendus tous les ans du ciel sur un nuage. Ils atterrissaient sur une montagne où se trouve une source, ils y dansaient et chantaient, puis remontaient au ciel. Ils se déplaçaient du nuage au sol à l'aide d'une chaîne. Ils apportaient toujours du miel et d'autres choses à manger que l'on trouvait après leur départ. Un jour, les habitants du lieu, voulant que les Sawadugu restent avec eux, cassèrent la chaîne. Les Sawadugu, ne pouvant plus remonter au ciel, s'installèrent sur place. Une importante famille porte aujourd'hui encore ce nom, qui signifie « hommes forts » ou « hommes capables ». Les gens de cette famille passent pour devins et faiseurs de pluie. D'autres légendes encore de la région parlent d'un esprit (qui a apporté aux hommes le mil) et d'un homme accompagné d'un chien noir, descendus du ciel par l'intermédiaire de la pluie et du vent ou à l'aide d'un fil de fer qui s'est finalement brisé : le tronçon supérieur du fil est alors remonté au ciel.

L'ethnologue qui nous rapporte ces récits croit pouvoir identifier cette chaîne et ce fil de fer qui se brisent au câble (ou à la chaîne) qui se trouverait dans la maison de fer : il s'agirait de variantes de la même légende, ce que tend à confirmer le fait que des sacrifices sont rendus au morceau de la chaîne des Sawadugu resté sur terre, de même qu'un sacrifice est accompli dans la maison de fer lorsque le câble devient chaud.

Les ethnologues ont fini par trouver la fameuse maison, mais n'ont pas pu y pénétrer, la porte étant murée : il s'agit en fait d'une construction ovale en pierre, ce qui est rare dans la région, assez délabrée et plus haute qu'une maison normale. A travers une petite ouverture, ils ont pu observer un creux profond et un amoncellement de morceaux de bois disposés en tous sens : ceux-ci ont-ils pour objet de dissimuler aux regards indiscrets la « maison de fer » et son câble, qui se situeraient en dessous ? C'est la question que se pose l'auteur de l'article que nous avons lu...

Gageons que certains ufologues s'empresseraient de répondre par l'affirmative et ne seraient pas loin d'avancer l'hypothèse que ce lieu de culte africain a peut-être été construit autour des restes d'un OVNI « crashé »... Nous n'irons pas si loin, mais avouons que cette maison ronde, tout en fer du toit au plancher, qui descend du ciel et où on pourrait voir un bizarre câble sans doute métallique également, a de quoi faire rêver un occidental de cette fin du 20e siècle : cela ressemble assez furieusement à un atterrissage de soucoupe volante « en tôle et boulons »...

Mais il est aussi une interprétation radicalement différente, qui fait appel à un domaine de connaissances dont trop d'ufologues ignorent pratiquement tout, voire qu'ils méprisent délibérément, à savoir celui des sciences humaines telles que l'ethnologie et la mythologie comparée. Or, dans le cas qui nous occupe, ces disciplines apportent non pas des théories vaseuses, mais des faits qui donnent sérieusement à réfléchir. Elles nous

---

1. Wilhelm Staude, **La maison de fer à Ouré**, in : Systèmes de signes, textes réunis en hommage à Germaine Dieterlen, éd. Hermann, 1978, pp. 449-457.

apprennent ainsi que le fer est un métal sacré dans toutes les anciennes civilisations, et qu'il a d'abord servi à fabriquer des objets de culte, avant de recevoir des applications artisanales puis industrielles. Cela tient au fait que c'est initialement par des chutes de météorites que l'homme a pris connaissance de ce métal : le fer tombant du ciel, séjour des Dieux, ne pouvait que participer de la nature divine. Et ce caractère divin du fer a nécessairement rejailli sur celui qui connaît les secrets de son façonnage : le forgeron. L'art de travailler le fer ne pouvait être, comme le fer lui même, qu'un don des Dieux. De là à donner une origine céleste au forgeron, il n'y avait plus qu'un petit pas à franchir. Quoi de plus logique dès lors que de voir, comme dans la légende des Kurumba, le premier forgeron descendre du ciel, en compagnie d'autres dignitaires, dans une maison de fer ? Ne pourrait-on en outre faire l'hypothèse que ce lieu de culte a peut-être été bâti à l'endroit de la chute d'une grosse météorite ?

Quand plus tard, avec la découverte de la fusion des métaux, a débuté l'exploitation des gisements terrestres de fer, la sacralité de la terre, liée au culte de la Terre-Mère et au sexe féminin, s'est alors superposée à la sacralité céleste. Peut-on voir un reflet de cette superposition de deux symbolismes dans le fait que la maison de fer d'Ouré est enfoncée dans le sol et que la chaîne ou câble qu'elle abrite, peut sans doute par un puits, pénétrer plus profondément encore dans les entrailles de la terre ?

Outre le caractère sacré du fer qu'il travaille, le prestige du forgeron chez beaucoup de peuples tient aussi à la croyance qu'il a apporté sur terre les outils nécessaires à l'agriculture. Selon certains mythes, c'est même le forgeron qui a amené du ciel les graines des plantes cultivables. Dans l'une des versions de la cosmogonie des Dogons, qui a déjà pour diverses raisons retenu l'attention des ufologues et des amateurs d'archéologie mystérieuse (2), le premier forgeron est descendu du ciel au bout d'une chaîne de fer (comme les Sawadugu de la légende rapportée plus haut). Il se confond avec le héros civilisateur qui inventa le feu et enseigna aux hommes l'agriculture et la domestication des animaux. Sous des formes voisines, ce mythe se retrouve aussi bien chez divers peuples africains que chez les Mongols. Parfois, le rôle du forgeron céleste s'étend à l'apprentissage de bien d'autres techniques encore : il passe pour le fils, le messager ou le collaborateur du Dieu suprême, chargé d'achever l'œuvre de création de celui-ci. C'est au célèbre historien des religions Mircea Eliade (3) que nous empruntons l'essentiel de nos renseignements sur les mythes relatifs à l'origine céleste de la métallurgie et des forgerons et sur le rôle des météorites dans la genèse de ces mythes. Quant aux êtres célestes que l'on empêche de regagner leur domaine éthéré en coupant la chaîne qui les y reliait, c'est également un thème que l'on retrouve avec des variantes dans de nombreuses civilisations. Citons simplement la légende japonaise de la fille du ciel qu'un terrien amoureux retient en lui subtilisant sa robe de plumes (4). Et le thème de la maison volante se retrouve jusque dans la tradition chrétienne avec la « Santa Casa », maison de la Vierge que des anges auraient transportée depuis Nazareth jusqu'à Lorette, en Italie.

Comme l'universalité et l'ancienneté de ces mythes de forgerons civilisateurs et autres légendes faisant intervenir des entités descendues du ciel semblent exclure une influence culturelle d'un peuple sur l'autre, deux explications paraissent possibles : d'une part, l'ufologue « nuts-and-bolticien » de stricte observance, de même qu'il verra un atterrissage, voire un crash, dans la légende de la maison de fer, formulera inévitablement l'hypothèse d'initiateurs extraterrestres venus à une lointaine époque enseigner tous les peuples de la terre. D'autre part, l'ethnologue ou l'anthropologue, si vraiment l'hypothèse d'une diffusion culturelle peut être écartée, fera plutôt l'hypothèse que, la structure du cerveau de tous les hommes étant la même, les mêmes interrogations sur les origines ont conduit par des raisonnements analogues à des explications mythiques fort semblables. Point n'est besoin sans doute du souve-

2. Eric Guerrier, **Essai sur la Cosmogonie des Dogons**, éd. Laffont, 1975; Le forgeron venu du ciel, Kadath nº 17, mars-avril 1976, pp. 30-36.
Ivan Verheyden, **Le petit prince chez les Dogons**, Kadath nº 14, août, sept., oct. 1975, pp. 13-25.
Voir aussi **Inforespace** nº 35, septembre 1977, p. 11.
3. Mircea Eliade, **Forgerons et Alchimistes**, éd. Flammarion, 1977 (Collection Idées et Recherches), Voir surtout les chapitres 1 (Météorites et Métallurgie), 2 (Mythologie de l'âge du fer) et 9 (Forgerons divins et héros civilisateurs).
4. Jacques Scornaux et Christiane Piens, **A la recherche des OVNI**, éd. Marabout, 1976, pp. 213-214.

nir d'une hypothétique visite d'extraterrestres pour situer dans le ciel la demeure des Dieux : le ciel, vers lequel monte le feu purificateur, où les astres mènent leur course éternelle et régulière et où on peut voir le cercle parfait du soleil dispensateur de lumière et de chaleur, a dû acquérir naturellement chez tous les peuples ce statut de séjour divin, et toute invention dont on se demandait, parce que les circonstances de son apparition étaient depuis longtemps oubliées, comment l'idée avait bien pu en venir aux hommes a bien évidemment été attribuée à un don des Dieux. Comment trancher entre ces deux hypothèses ? La solution de la prudence et de la raison nous semble être de s'en remettre au verdict du principe d'économie, pierre angulaire de la science et garde-fou indispensable contre les débordements imaginatifs. Ce principe consiste à recommander l'adoption, comme première hypothèse de travail, de l'hypothèse la moins complexe qui soit compatible avec les faits, c'est-à-dire de celle qui fait intervenir le moins de variables et d'hypothèses nouvelles.

Insistons bien sur le fait que ce principe ne consiste pas à affirmer que l'hypothèse la plus simple (d'ailleurs déjà souvent d'une complexité non négligeable !) est nécessairement la meilleure, voire la seule vraie. Le principe d'économie a simplement un caractère **pragmatique**, et non pas dogmatique : il a pour but de nous faire gagner du temps et de nous éviter de rester, tel l'âne de Buridan, dans une indécision paralysante devant plusieurs hypothèses également vraisemblables. Ce n'est pas non plus un avatar de la loi du moindre effort : la complexité intrinsèque des problèmes scientifiques est en effet telle que ce n'est certes pas être paresseux que de n'introduire une variable de plus qu'en cas d'absolue nécessité, et que ce serait en revanche du pur masochisme intellectuel que de s'aventurer dans des hypothèses inutilement compliquées. Et si l'hypothèse la plus simple ne rend pas compte de façon satisfaisante des données d'observation, le principe d'économie n'interdit évidemment pas de choisir alors, mais alors seulement, une hypothèse plus complexe.

Dans le cas qui nous occupe, le principe d'économie semble bien nous conseiller de choisir l'explication qui fait appel simplement à des mécanismes connus du comportement humain, et non celle qui fait intervenir des entités extérieures. Nous n'oserions toutefois rejeter sans appel cette dernière : elle est sans doute, au regard du principe d'économie, plus complexe, mais on ne peut pas pour autant la qualifier d'invraisemblable, car la probabilité d'une visite d'extraterrestres n'est **pas** faible, ni d'ailleurs élevée : elle est tout simplement **inconnue**, et indéterminable dans l'état actuel de la science. Quand on constate à quel point fluctue, d'un auteur à l'autre, l'estimation du nombre de civilisations avancées dans l'univers, il nous paraît plus honnête de ne risquer aucun chiffre. Alors, c'est à chacun de conclure selon sa sensibilité et son expérience personnelle...

Dans un registre plus limité, mais qui présente un intérêt directe pour la recherche ufologique sur le terrain, on peut tout de même tirer une conclusion assurée de l'étude de récits traditionnels tels que celui de la maison de fer d'Ouré, à savoir que leur existence n'est pas faite pour simplifier une entreprise de prime abord aussi séduisante que le projet Nabokok de notre ami Bertrand Méheust (5). Rappelons que ce projet consisterait à déterminer la forme que revêtiraient les observations d'OVNI rapprochées chez des peuples non influencés par l'imagerie de la civilisation occidentale, si du moins il en reste... et si on trouve de telles observations chez eux, ce qui n'est guère évident (6). Dans l'idée de Méheust, si un homme vierge de toute influence culturelle occidentale décrivait un atterrissage d'OVNI classique, cela tiendrait à prouver l'objectivité du phénomène, puisque cet homme ne disposerait pas du bagage mental nécessaire (science-fiction, connaissances techniques) pour inventer une telle scène ou pour déformer en une telle scène la perception d'un phénomène banal non reconnu, comme le suppose l'hypothèse psycho-sociologique.

Malheureusement, il y a un gros cheveu : la légende de la maison de fer descendue du ciel montre qu'une partie au moins des peuples du

5. Bertrand Méheust, **Le projet Nabokok, Inforespace** nº 55, févr. 1981, pp. 35-41.
6. Thierry Pinvidic, Connaissances des **motifs de l'imagerie soucoupique dans les populations rurales de l'Est Algérien — Contribution à l'étude de la dispersion du stéréotype, Compte rendu du Congrès de la Fédération Française d'Ufologie**, Lyon, 7-8 mai 1983, pp. 54-83. Voir en particulier les pp. 61 à 65, la note 51 et les Annexes IV et V. Il est extrêmement regrettable que cette remarquable étude n'ait été publiée jusqu'à présent en version intégrale que dans un support aussi confidentiel.

tiers monde possèdent bel et bien, dans leur imaginaire collectif, des formes tout à fait comparables à celles de nos modernes OVNI. Comment dès lors être sûr qu'il n'y aurait pas quand même une grande part culturelle dans la description d'un OVNI du plus pur style « tôle et boulons » que nous ferait une personne vierge de toute pollution ufologique ? Il faudrait pouvoir s'assurer que la personne en question n'a pas pu être informée d'un récit légendaire de ce genre par un conteur traditionnel de son ethnie ou d'une ethnie voisine. D'après Thierry Pindivic (6, p. 61 et note 51), il semblerait bien que des racines folkloriques locales existent pour chacun des rares cas d'OVNI recueillis auprès de témoins non occidentalisés. Décidément, et plus que jamais, on n'est pas sorti de l'auberge...

Jacques Scornaux.

Errata

Il convient d'apporter les corrections et informations complémentaires suivantes au texte de l'article de Jacques Scornaux « L'hypothèse psycho-sociologique : commencement de la fin ou fin du commencement ? » (Inforespace n° 65-66).

Première partie, Inforespace n° 65.

P. 14 : la deuxième phrase de la note n° 6 doit se lire comme suit : « L'explication du cas de Franois donnée dans cet ouvrage ayant été contestée par Fernand Lagarde dans Lumières dans la Nuit n° 189, nov. 1979, pp. 33-34, Monnerie a développé son argumentation, d'une façon que nous estimons convaincante, dans Ufologie Contact ».

P. 14 : note n° 8 : à la deuxième ligne, lire « il se serait agi » et non « il s'agissait ». Ajouter le texte suivant à la fin de la note : « Il convient toutefois de préciser que les témoins de cette observation maintiennent que l'interprétation proposée ne rend de loin pas compte de tous les détails du phénomène et que la maison en question était inoccupée ce soir-là (communication personnelle de M. François Tantot) ».

P. 16 : à la 7e ligne de la deuxième colonne, lire « initiative » et non « intitiative ».

P. 19 : première colonne : lire à la 3e ligne « des ufologues » et non « les ufologues », à la 5e ligne « Berthold Schwarz » et non « Schwartz » et à la 10e ligne « utilisée » et non « utilisé ». Deuxième colonne : à la 5e ligne de la note n° 35, modifier la référence comme suit : « à paraître dans Lumières de la Nuit n° 245-246, nov.-déc. 1984 en n° 247-248, janv.-févr. 1985 ».

Deuxième partie, Inforespace n° 66.

P. 6 : à la 14e ligne du 2e paragraphe de la deuxième colonne, il convient de lire : « De même, pour les OVNI, la majorité des scientifiques tiendraient le raisonnement suivant : puisqu'il va de soi que ceux qui voient des OVNI sont des naïfs abusés par leurs sens ».

P. 7 : à l'avant-dernière ligne de la première colonne, il convient de lire : « quelque chose d'essentiel dans les structures culturelles de notre civilisation. Nous pensons avoir identifié cet élément culturel qui, dans le cas précis qui nous occupe ».

P. 10 : note n° 45 : ajouter : « L'ouvrage de Georges Hartmann, Le patronat, les salariés, l'Etat face à l'automation, éd. La Baconnière, 1957, va dans le même sens ».

P. 11 : à l'avant-dernière ligne du 1er paragraphe de la deuxième colonne, lire « rentre » et non « rentrent ».

P. 12 : note n° 49 : lire « Calmann-Lévy » et non « Calman-Lévy ». Note n° 53 : remplacer la référence « Gilbert Cornu, Les risques de l'ufologie à l'heure chinoise » par la suivante : « Gilles Smiena, D'un livre à l'autre - La Chine et les extraterrestres, de Shi Bo, Lumières dans la Nuit n° 241-242, juil.-août 1984, pp. 39-42 ».

P. 13 : note n° 59 : l'année de publication est 1976 et non 1970. Note n° 57 : lire « Légende étiologique » et non « Légende ethnologique ».

P. 14 : à la 5e ligne de la deuxième colonne, il convient de lire : « pour certaines croyances personnelles ».

P. 15 : 11 lignes avant la fin de la deuxième colonne, lire « présente » et non « présenter ». Note n° 60, dernière ligne lire « Raison Présente n° 60 Spécial ».

Les grands cas mondiaux

Rencontre rapprochée à Cennina (Italie) le 1 novembre 1954

Cennina est une petite ville près de Bucine, dans la province d'Arezzo (1). Au matin de ce premier novembre, jour de fête pour les catholiques, Rosa Lotti née Dainelli, une paysanne de 40 ans, mère de quatre enfants et habitant une ferme appelée « La Colline » (située dans une région isolée entre Cennina et Capannole), s'était levée très tôt pour se rendre à Cennina dans le but de se rendre à l'église et au cimetière. Elle portait un bouquet d'œillets, destinés à l'autel de la Madonne Pellegrina dont la procession avait eu lieu la veille au soir. Il était six heures trente.

Rosa Lotti allait rarement en ville, passant la majeure partie de son temps aux travaux pénibles de la ferme. En ce matin de fête, elle avait cependant mis sa nouvelle robe et suivait le chemin qui, à travers les champs et les fourrés, mène vers la ville. Elle marchait pieds nus, portant ses bas et ses chaussures les plus belles afin de ne pas les salir. Elle pensait se chausser avant les premières maisons de Cennina.

Elle atteignit un endroit du chemin, celui qu'elle prenait habituellement, qui traverse un fourré de buissons. Elle connaissait parfaitement ce chemin. Elle l'avait même parcouru à de nombreuses reprises la nuit et n'avait jamais fait de mauvaise rencontre ou remarqué quoi que ce soit d'anormal. Arrivée au milieu d'une petite clairière parmi les massifs et les arbres épars, elle contempla soudainement, près d'un pin et sur le sommet d'une petite aire herbacée, un objet étrange et inattendu qui éveilla à la fois sa curiosité et sa surprise. C'était une sorte d'énorme fuseau, fixé verticalement sur le sol.

L'engin et les petits hommes

C'est en ces termes que Rosa Lotti décrit alors l'étrange machine : « Une espèce de double cône, de 2 mètres de haut et d'1 mètre de large environ en son milieu » (2). « Comme deux cloches jointes à leurs bases » (3). « L'objet était très enflé en son milieu et pointu à ses extrémités. Il semblait couvert de cuir » (4). « L'extérieur de cet engin luisait comme s'il était constitué de métal très poli et lumineux. Sur le cône inférieur, il y avait une porte vitrée ouverte et à l'intérieur, on pouvait voir deux « petits sièges semblables à ceux utilisés par des enfants ». Dans la partie centrale du fuseau, il y avait une sorte de vitre circulaire, épousant au mieux la forme arrondie de la mystérieuse machine. Je n'ai perçu aucun son émanant d'elle » (5).

Rosa Lotti s'arrêta, étonnée et surprise. Mais sa surprise n'en était qu'à ses débuts. De l'arrière du fuseau, elle vit émerger deux étranges créatures. « Comme des hommes, mais avec la taille d'un enfant » dira-t-elle.

Les deux petits êtres s'approchèrent d'elle, avec une expression amicale sur le visage. Elle eut tout le temps de les examiner minutieusement, de telle sorte qu'elle put, par après, les décrire de manière très précise.

D'une taille d'un mètre environ, ils étaient vêtus d'une sorte de complet gris, pieds compris. Sur le dos, ils portaient de courts manteaux de teinte grise et au-dessus de leur complet d'une pièce, ils portaient un genre de vêtement serrant très fort jusqu'au cou, avec de petits boutons « semblables à des étoiles brillantes ». Leurs pantalons étaient étroits « comme les longs caleçons que portent nos maris en hiver ». Leurs têtes, coiffées d'un casque étaient normales mais petites. Aucun d'eux n'était plus grand qu'un enfant de cinq ans mais leurs corps étaient bien proportionnés. « Il en fallait deux comme eux pour faire un homme » dira le témoin qui ajoute encore « mais ils semblaient beaux quoiqu'un peu âgés ».

Vigoureux, bien vivant, ils parlaient toujours « comme s'ils étaient des Chinois prononçant des sons tels que « liu, lai, loi, lau, loi, lai, liu » ». Ils gesticulaient mais sans faire montre d'une quelconque menace. Au contraire même, de manière amicale, comme s'ils essaient de se faire comprendre et d'entamer une conversation rudimentaire.

Celui qui semblait le plus âgé était aussi le plus jovial, riant et essayant visiblement d'établir le contact avec la jeune femme. Il avait des yeux magnifiques, pleins d'intelligence. Leur nez était de forme normale, leur bouche identique à celle d'un homme mais les lèvres supérieures étaient légèrement recourbées au centre de sorte que même lorsqu'ils ne souriaient pas, on voyait leurs dents. Ces dernières étaient semblables aux nôtres, larges, robustes mais courtes (comme si elles avaient été limées) et légèrement proéminentes. (comme celles des lapins). Leurs oreilles étaient cachées sous deux disques de cuir et il y avait une bande, également en cuir, passant sous leur menton (6).

Approchant de Rosa Lotti, laquelle était maintenant

terrifiée, ils lui arrachèrent des mains le bouquet de fleurs ainsi qu'un de ses bas noirs. Lorsque, timidement, elle protesta, le plus âgé des deux êtres lui rendit les fleurs mais en garda cinq. Ensuite, après avoir examiné la structure de ces fleurs, avec un air curieux et souriant un peu, il les enveloppa dans le bas et les jeta dans l'engin, à travers une petite ouverture. Alors, ils firent quelques pas et prirent deux paquets dans le « véhicule », des objets blancs, circulaires qu'ils portaient dans le creux des bras, gardant ceux-ci repliés, les mains sur la poitrine. Cette chose semblait être enveloppée dans un papier journal mais ce n'était pas un papier journal (7).

Ensuite, ils se tournèrent à nouveau vers la jeune dame mais elle avait mis ce temps à profit pour s'éloigner. Après avoir parcouru 100 mètres, elle se retourna. Tout avait disparu.

Effets psychologiques sur le témoin

Comme muette et terrifiée, Rosa Lotti gagna la ville, la respiration haletante. La vue des petits hommes et de l'engin l'avait pétrifiée. Elle était morte de peur. Peu de temps après, elle semblait incapable de se rappeler quoi que ce soit; tout ce qu'elle put se rappeler, c'était que lorsqu'elle avait enfin tenté de mouvoir ses jambes, elle avait fui (8).

Elle rapporta son extraordinaire aventure au brigadier des Carabiniers de l'endroit, le brig. Rocco Benfanti et au caporal Nello Focardi. Plus tard, elle répéta son récit au capitaine Massaro et à l'inspecteur-chef des Carabiniers pour la région de Buccine, Elio Lolli.

Naturellement, beaucoup de monde se rendit sur les lieux où les faits étranges s'étaient produits. Tous furent d'accord pour dire qu'ils avaient vus un grand trou dans le sol, à l'endroit où l'engin avait stationné. Les Carabiniers venus en vue d'effectuer une enquête sur cette affaire, découvrirent à leur tour une cavité profonde, fraîchement réalisée. Il leur fut impossible de prendre des empreintes d'une quelconque marque particulière, tant la horde des curieux avait piétiné le sol, éliminant ainsi toute empreinte de pas éventuelle. Le trou fut observé également par l'Inspecteur-Chef des Carabiniers à Ambra, Monsieur Zulimo Botarelli, qui était venu chasser dans les environs en cette période.

La suite des événements

Figure 1.
Représentation d'artiste de l'incident de Cennina (La Domenica del Corriere).



La rencontre avec les deux êtres avait duré dix minutes environ. La première personne rencontrée par Rosa Lotti après sa fuite précipitée était un homme qu'elle connaissait, un certain Beppe Gostinelli, connu sous le surnom de « Di Giacco », qui chassait dans les environs. Mais elle était si étourdie et si accablée qu'elle ne pensa pas lui raconter quoique ce soit. Ce n'est que plus tard, dans l'église, qu'une de ses amies, une certaine Anita Valenti, voyant combien elle était pertubée et à quel point elle tremblait lui demanda : « Oh Rosa, qu'as-tu donc fait ? » Alors Rosa lui raconta tout, donnant libre cours à son émotion.

Don Guido Bolardi, qui la connaissait comme étant un membre extrêmement bien équilibré de sa paroisse, libre de toute folie ou de tendance à la rêverie, fut lui-même vivement impressionné par ce qu'elle avait dit et la crût.

Résultats de la dernière enquête

Dix-huit années après les faits, des enquêteurs ont réexaminé le cas de Cennina; nous exprimons notre reconnaissance pour l'aide active reçue du Prato UFO Study Group. Nous avons pu récolter des détails ainsi qu'obtenir des éléments de valeur venant confirmer le témoignage initial. Le Prato UFO Study Group (9) a visité le site d'atterrissage à plusieurs reprises et a contacté Rosa Lotti, laquelle était toujours en vie. Ces jeunes

enquêteurs ont effectué une enquête détaillée et ont donné confirmation de tous les faits qui se produisirent en ce fameux premier novembre 1954. De plus, ils se sont assurés d'un certain nombre de détails, lesquels étaient parfois peu précis, les journaux de l'époque les ayant soit oubliés soit altérés.

Par exemple, Rosa Lotti maintient, contrairement à ce que les rapports de presse disaient à l'époque, qu'elle n'avait ressenti la crainte à aucun moment de son contact avec les mystérieux petits êtres. La peur et l'alarme n'arrivèrent seulement que lorsque, s'éloignant de plus en plus du lieu de rencontre, elle commençait à penser à ce qui s'était passé et à prendre conscience de tout. Ce point pourrait fournir un élément renforçant l'idée que la présence d'humanoïdes crée un état de quiétude sur le témoin humain et que ce n'est que lorsque la distance entre le témoin et les entités augmente, que des craintes ataviques se manifestent d'elles-mêmes, produisant les sensations de terreur et d'angoisse que tout phénomène inconnu provoque inévitablement dans l'esprit humain. Cet éclaircissement ultérieur apporté par Rosa Lotti est par conséquent très important. Il faut signaler que dans d'autres rapports OVNI, de pareils effets psychologiques n'apparaissent également chez les témoins que lorsqu'ils ne sont plus en présence des « visiteurs ».

Un autre point discordant provient de la relation de certains détails sur l'engin. Voici les mots tels qu'ils ont été prononcés par Rosa Lotti devant les enquêteurs du Prato Center lorsqu'ils l'interviewèrent : « Dans la partie mince de l'engin, il y avait deux hublots, opposés l'un à l'autre et, au centre de l'engin, entre ces hublots, il y avait une petite porte, me permettant de voir à l'intérieur deux petites chaises placées l'une contre l'autre, chacune faisant face à l'un des hublots ». Un autre détail que la femme rejette, concerne la forme de la bouche des deux êtres inconnus. Elle maintient, contrairement à ce que disait la presse alors, que les lèvres supérieures n'étaient pas incurvées mais qu'elles étaient normales. Et elle ajoute qu'elle nota, à l'époque, que les deux petits êtres étaient « bien rasés ». Elle insista particulièrement sur ce souvenir ponctuel.

Dans sa description de la mystérieuse machine, elle confirma son impression déjà évoquée qu'il lui semblait que la machine était couverte de cuir mais elle précisa bien clairement qu'il n'était nullement brillant. De même, le détail concernant l'arbre fut rectifié par elle. Ce n'était pas un pin près duquel stationna l'engin mais plutôt un cyprès (existant encore aujourd'hui). Enfin elle fixa plus précisément l'heure de la rencontre et indiqua clairement qu'il était six heures trente du matin et non sept heures trente comme écrit alors.

Elle dira encore que ce furent « toutes les fleurs et un bas » que lui prirent les entités. Rien ne lui fut rendu. D'autres détails intéressants qu'elle donna se rapportent à l'objet que les deux êtres retirèrent de l'engin. L'aîné des deux (et seulement lui) prit, probablement du dessous d'un des sièges, un objet (et un seul) qui ressemblait à un petit paquet de carton. Il était rond et de couleur brun foncé. Il le porta à sa poitrine et le pointa vers elle. Rosa Lotti pense qu'il voulut la prendre. en photo. C'est alors qu'elle s'enfuit et, après une course de cent mètres, elle se retourna et regarda. Elle vit que les « petits hommes » et leur « engin » étaient encore là. Il n'est donc nullement correct de dire qu'elle vit l'engin décoller ou qu'elle rapporta une espèce de disparition sur place.

Confirmation par des témoignages visuels

Un vaste ensemble de récits de témoins concordants est maintenant disponible et fournit un caractère de validité particulier au phénomène de Cennina ainsi qu'une valeur toute particulière au témoignage visuel, proche ici de l'irréfutable. La plupart de ces récits confirment l'heure à laquelle le « fuseau » atterrit dans la région de Cennina, environ 6 h. 30 du matin.

Un maçon, Romualdo Berti, âgé de 35 ans alors, revenait de Badia Agnano (ou selon une autre version parue dans « Il Giornale del Mattino » du 2 novembre 1954, de sa maison située à Gavignano, village situé sur le versant opposé de la petite vallée formée par la rivière connue sous le nom d'Ambra); il déclara qu'une fusée lumineuse, comme un cigare, et crachant des flammes par sa tuyère, démarra verticalement des bois de Cennina et se dirigea vers Badia a Ruoti. La fusée fut observée d'abord comme s'élevant verticalement et ensuite, se déplaçant horizontalement. Il n'entendit aucun son. La couleur de l'engin était bleuâtre.

Un ouvrier de San Leonino, dont le nom n'est pas

donné par les journaux (« La Nazione Italiana » et « Il Giornale del Mattino », tous deux du 5 novembre 1954) chassait à l'époque dans la région de l'Ambra et décrivit comment, à l'heure exacte indiquée, il observa un étrange objet lumineux atterrir précisément dans le même bois.

Andrea Livi, de Montevarchi, conduisait son camion rempli de fleurs à ce moment le long de la route allant de Levane à Bucinne lorsqu'il vit, aux abords de Bucinne, une « grande chose rouge, en forme de cône », venant de la direction de Florence et se dirigeant vers Siena. Malheureusement, il la perdit de vue derrière les bosquets couvrant les collines. Par conséquent, il ne put observer l'objet que durant quelques secondes à peine, assez longtemps pourtant pour pouvoir évaluer par calcul sa longueur : deux mètres. L'objet laissait derrière lui une traînée rouge. Andrea Livi dira aux Carabiniers que le maçon Bertii (voir ci-dessus) lui était inconnu. Aucune collusion ne peut donc être invoquée (« Il Giornale del Mattino » 3 et 5 novembre 1954).

Mais la pièce la plus sérieuse et la plus impressionnante du témoignage provient d'une investigation ultérieure menée par « Il Giornale del Mattino » en mars 1955. Ce témoignage provient de deux enfants qui, à l'époque, allaient à l'école primaire d'Ambra, dont le directeur était Monsieur Giorgio Antoni. Les deux frères, âgés de six et neuf ans alors, vivent à présent avec leur famille à Gênes. Le plus jeune, Ampelino Torzini, alors en première primaire révéla sur une feuille de son journal de classe, écrite à l'école, que lui et son frère avaient été témoins de l'expérience de Rosa Lotti alors qu'ils étaient allés, de grand matin, voir leurs cochons. Dans sa courte narration, le garçon dit avoir vu une femme causant avec des « hommes » et qu'il avait vu le « fuseau » mais l'avait pris pour un animal.
Le plus âgé des frères, alarmé par ce qu'il vit, rentra tout raconter à son père mais lorsque, lui et son père se rendirent sur les lieux, tout ce qu'on voyait encore, c'était le trou dans le sol, laissé par l'engin (10).

Luigi Dini, un employé de la Cour d'Appel de Florence, rapporte que lui et sa fille avaient observé, à environ la même heure, de la terrasse de leur maison, une « étrange chose » qui volait dans le ciel, venant de Pratomagno et se dirigeant vers Arezzo, perdant graduellement de la vitesse et de la hauteur. Il avait la vitesse d'un météore, pense-t-il, et lui et sa fille ont semblé entendre un étrange « bruit de froissement » émanant de l'objet « comme le son d'un projectile ».

Figure 2.
Le site de l'atterrissage et les diverses localités dont il est fait mention dans le texte.

L'OVNI est-il revenu le soir de ce même jour ?...

Comme nous concluons ce long examen du cas de Cennina, le moment est venu pour nous de rapporter ce qui suit : le soir de ce même jour, vers 23 h. 45, une mystérieuse machine lumineuse, ressemblant en tous points à celle rapportée à Cennina le matin, a été observée par 9 personnes et ce, en des endroits différents de la même région.

Deux fermiers, Giuliano et Tosco Colcelli (résidant actuellement à « Traversa di Via Marzia, n° 1 à Montevarchi ») ont confirmé que, de l'endroit connu sous le nom de Pianacci, près de Mercatale Valdarno, ils furent éveillés par les cris d'un motocycliste, Marcello Pistocchi di Giovanni, habitant à Buccine et actuellement mécanicien à Florence. Les deux fermiers allèrent vers la fenêtre, juste à temps pour apercevoir un objet de forme ovale, semblant avoir 1,7 m de long, pensent-ils,

disparaître derrière les montagnes. Il avait une luminosité constante et rougeâtre.

Le motocycliste Pistocchi, qui put observer longuement l'engin, dit qu'il lui avait semblé que l'engin suivait une trajectoire parfaitement horizontale, à vitesse peu élevée pourtant de sorte qu'il fut ébloui par sa puissante et aveuglante lumière. Il eut l'impression que l'objet entamait une descente. Sa lumière était si puissante que, à cette distance, comme le dit le témoin « vous auriez pu voir une aiguille dans la poussière sur la route ». Et, fait étrange, il dit que la lumière émise par l'engin se prolongeait loin au-delà de la région. Cette lumière venait d'une lampe placée au centre de l'engin. En accord avec les déclarations des deux fermiers Colcelli, l'engin avait aussi deux lampes de petites dimensions sur les côtés. Le motocycliste Pistocchi compare la couleur et l'intensité de la lumière de la lampe placée au centre à la couleur et la lumière produite lors d'une soudure : aveuglante et blanc-bleuâtre.

Les témoins ne furent pas capables de dire avec certitude si la perte de vue de l'engin provient de ce qu'il sortit effectivement de leur champ de vision ou si la disparition apparente de l'objet provient de ce qu'il aurait soudainement coupé la source lumineuse (auquel cas, les yeux des témoins, encore éblouis, n'auraient pu le discerner dans l'obscurité). Suite à d'autres témoignages et après examen de la presse, on peut décrire l'engin comme un cône volant formés de deux troncs de cône accolés à leur base.

Tous les témoins s'accordent à dire qu'aucun bruit ne fut entendu durant son passage. Le motocycliste Pistocchi fut pris d'une réelle panique, à tel point qu'il craqua son pantalon lorsqu'il voulut descendre, comme d'un cheval, de sa moto. Il vit maintenant à Buccine et nous estimons qu'il est sérieux et bien équilibré. Il est bien considéré également. Lorsque, récemment, nous voulûmes le rencontrer pour reparler de son observation, il ne voulut pas nous parler très longtemps de ce qui s'était passé cette fameuse nuit.

Le même phénomène, au même moment, 23 h. 45, fut aperçu par plusieurs témoins à Cennina. Il s'agit du mécanicien Gino Pianigini, résidant à Buccine et l'agent rural Luigi Bianchi. Il y eût aussi le prêtre de la paroisse de Torre, Don Nevio Rossi. Tous trois déclarèrent avoir vu une mystérieuse machine volant lentement et émettant une lumière extrêmement puissante et brillante.

Des témoignages supplémentaires confirment ce qui fut rapporté par de nombreux témoins individuels dont les noms n'ont pas été notés. Pour eux, l'OVNI fut observé, volant très proche du sol et à un moment, ils le virent même s'arrêter.

Il faut encore ajouter le témoignage d'Ottorino Santarelli, un tailleur travaillant à Pietraviva. Habitant Paesetto (à 3 km d'Ambra), il était avec deux amis, Otello Preriasi et Angiolino Brogi; il était près de minuit le jour en question. Juste au moment où ils quittèrent le centre récréatif de Pietraviva, ils virent ce qui leur sembla être un globe de couleur bleu-ciel qui s'arrêta brutalement en l'air près de Pietraviva. Ensuite, il sembla tomber perpendiculairement, donnant l'impression qu'il allait atterrir.

Mais il s'arrêta à mi-chemin au dessus d'un versant d'une colline proche. Voulant observer dans de meilleures conditions, les trois jeunes hommes se dirigèrent vers lui mais le globe démarra à nouveau et se dirigea vers la montagne connue sous le nom de Monte Berrichi; mais ensuite, il modifia sa course une nouvelle fois et se dirigea vers Casucci. Lorsqu'il se déplaçait, sa couleur changeait, passant du bleu au rouge. Il ne donnait lieu à aucun son. Des recherches ultérieures établirent que ce tailleur est une personne bien équilibrée, peu enclin à la suggestion et que, d'autre part, ne prenant pas d'alcool, on ne peut invoquer pour expliquer ce qu'il vit les conséquences de libations trop abondantes. Monsieur Santarelli vit actuellement à Milan.

Sergio Conti
(In FSR Vol. 18, n° 5, ppll-15)
trad. : Pascal Deboodt.

Références

1. Il a été rapporté déjà par Vallée (nº 24 dans « Century of Landings »).
2. « La Nazione Italiana », 2.11.1954.
3. « La Settimana Incom » nº 24, année XV.
4. « Il Giornale del Mattino », 2.11.1954.
5. « La Nazione Italiana », 2.11.1954.
6. « le casque des ufonautes, avec ses disques de cuir sur les oreilles, fait furieusement penser à un ancien modèle de casque d'aviateur, qui devait déjà être démodé à l'époque, mais qui correspondait sans doute à l'idée que pouvait s'en faire une paysanne italienne... » nous disait récemment J. Scornaux et, pensons-nous, à juste titre.
7. « La Nazione Sera », 2.11.1954.
8. « La Nazione Italiana », 2.11.1954.
9. Ce Prato UFO Study Group est composé de S. Menicucci, Stefano Corsi, Ignazio D'Andrea, Daniele Bianco et Virgilio Chiari.

Nos enquêtes

RR 1 dans le Brabant

Lieux d'observations

Les témoins souhaitant garder l'anonymat, ils seront désignés par M. et Mme X. Ces derniers reconduisaient leurs grands-parents (M. et Mme Y) à Rebecq : la première observation eut lieu non loin d'un petit pont sur la route de Rebecq, juste après avoir quitté l'autoroute Halle-Enghien (A 8). Au sud, on trouve une rivière; au sud-est, il y a les carrières de Quenast (entourées de trois petits bois); au nord, se situe le château de Wisbecq. On trouve beaucoup de petites routes de campagne passant à travers champs et reliant quelques rares maisons ou fermes. L'autoroute A 8 traverse ce site campagnard : elle n'est pas éclairée la nuit. La seconde observation eut lieu sur cette autoroute même, en direction de Halle : à cet endroit la route est bordée de nombreux arbres.

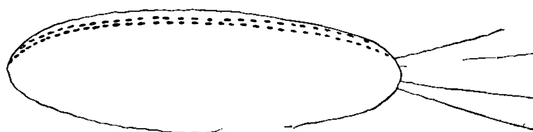
Le vent était presque nul, la température fraîche pour la saison et le ciel bien dégagé.

Description des observations

Nous allons vous donner un extrait de la lettre que M. X nous a fait parvenir à l'époque. Nous sommes donc dans la soirée du dimanche 13 février 1983, entre 21 h. 20 et 21 h. 45. M. X précise :

« Nous circulions donc sur l'autoroute Halle-Enghien. Nous ramenions mes grands-parents à Rebecq. Ma grand-mère se mit à parler d'« étoiles » et nous jetâmes un coup d'œil sur le ciel. Nous remarquâmes directement le phénomène. De loin, on eut dit une énorme étoile orange. Nous devions quitter l'autoroute et emprunter une petite voie secondaire. Aux abords d'une ferme, nous stoppions. Le phénomène était nettement visible maintenant et situé beaucoup plus près de nous, probablement au-dessus de quelque champ. Je sortis du véhicule pour mieux observer. Nos regards étaient braqués

Figure 1.
Dessin de l'objet d'après la description des témoins (avec double rangée de hublots).



sur « l'apparition ». Impossible à ce moment d'en dégager une silhouette. Par contre, deux puissants phares perçant la nuit étaient maintenant très visibles. L'engin se tenant à faible altitude était immobile et n'émettait pas le moindre son. Puis, il se déplaça dans notre direction et nous survola assez lentement et toujours en silence. Je n'observai pas les clignotants rouges ou verts des avions en vol nocturne. Rien que les deux puissants phares.

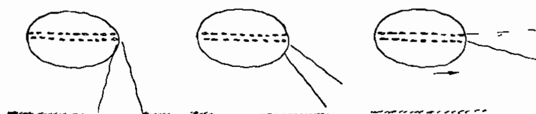
Surpris par cette vision, nous avons poursuivi notre chemin et déposèrent mes grands-parents à Rebecq. Au retour, par la même route, notre curiosité nous poussa à regarder en direction de cette ferme. Mais rien. Sur l'autoroute, en direction de Halle, le hasard me fit à nouveau apercevoir «l'étoile orange » qui volait sur notre côté gauche. Nous nous déplacions à du 90 km/h et « il » ne semblait pas voler plus vite. Par contre, son vol ne semblait pas tout-à-fait horizontal mais peut-être était-ce un effet d'optique. « L'engin », si c'en était un, semblait évoluer en un timide « saut de mouton ». Un peu avant Halle, « il » vira brusquement et nous survola en direction de l'est. A nouveau, nous remarquâmes les deux grands projecteurs et sur la hauteur, je crus apercevoir des petites lumières ou « trous » illuminés. Toujours pas la moindre lumière verte ou rouge des avions pendant la nuit. Soudain, en un éclair, il sembla disparaître. Nous ne vîmes plus rien. Il est regrettable que l'autoroute était quasi déserte et qu'il n'y eut pas plus de témoins. »

Compléments à l'enquête

Lors de la première observation, les témoins (ils étaient alors quatre) se sont arrêtés pendant environ 10 minutes. Ils ont précisé que les phares ont basculé doucement pour prendre une position horizontale et, à la suite de cette manœuvre, l'engin s'est déplacé doucement, sans bruit, en direction des témoins. La couleur de la lumière était jaune; l'altitude présumée de l'objet était d'environ 100 m. Les témoins ont alors remarqué une série

10. Commentaire prudent de Jacques Scornaux : « les deux témoins indépendants, c'est-à-dire les deux jeunes garçons qui ont observé de loin la rencontre de Rosa Lotti et des humanoïdes, n'ont été interrogés qu'en mars 1955 : a-t-on dès lors pu s'assurer qu'ils avaient bien rapporté la scène le jour même, et donc qu'ils n'avaient pas pu l'enjoliver, voire l'inventer de toutes pièces, a posteriori, après avoir pris connaissance du récit du témoin principal, largement diffusé dans la presse ? On ne saurait trop se méfier des témoignages d'enfants. Voir Prémanon... ».

Figure 2.
Séquence de basculement des « phares » de l'objet, suivie de son lent déplacement.



de petits hublots (voir figure) desquels émanait une lumière non éblouissante d'une couleur jaune-orangé. Lors du survol des témoins, alors que le phénomène se dirigeait vers l'est, aucun effet particulier ne fut perçu.

Lors de la seconde observation, le phénomène OVNI a accompagné les témoins sur une distance d'environ 7 km, jusqu'à environ 3 km de Halle. A ce moment, il y eut comme une accélération de l'objet qui tourna vers la droite (est) pour passer au-dessus de l'autoroute, à basse altitude, avant de disparaître rapidement à l'horizon.

L'objet a été décrit comme ressemblant à un bus de la S.T.I.B. La lune n'était pas visible (coucher vers 18 h. 20, heure locale, la nouvelle lune étant par ailleurs fixée durant la nuit du 13 au 14 février). Signalons encore que Vénus était déjà couchée et que Jupiter n'était pas encore levé au moment de l'observation. La confusion avec un véritable bus a été envisagée. La configuration des lieux (arbres bordant la route) et le survol semblent incompatibles avec une telle méprise. Précisons encore que M. X n'est pas un « soucoupiste »; il nous écrivait par ailleurs : « Je suis persuadé que cette chose n'était ni une illusion, d'optique, ni une hallucination collective, ni un phénomène météo, mais je ne crie pas pour autant aux martiens et autres « E.T. » ! »

Enquête de
Michel Van der Elst.

On nous écrit...

Réponse à Pierre Guérin

Je vous remercie très sincèrement de votre « lettre ouverte » (**Inforespace** 65, p. 9-11) et des précisions que vous apportez. Mon « article-fleuve » ayant déjà occupé bien des pages d'**Inforespace**, je vais essayer de vous répondre brièvement sur les éléments qui me paraissent intéressants : seule la discussion franche et l'étalage sur table de nos cartes respectives nous permettront d'avancer. Voici d'abord les quelques points sur lesquels je suis d'accord avec vous : même si l'avant-propos de M. Bougard a flatté ma « vanité », je le trouve un peu excessif - Mon but était de faire **un certain** état de la question et de montrer, après quelques autres, que l'HSP peut s'appuyer sur des arguments sérieux (d'où certaines références bibliographiques destinées à ceux qui voudraient y voir de plus près); mais il est pour moi **évident** que d'autres voies d'approche sont possibles (1) : je regrette catégoriquement les hypothèses de type occultiste ou néo-religieux, mais suis prêt à considérer toutes celles de type scientifique; la ligne de partage ne doit pas être entre HSP et HET (par exemple), mais entre esprit critique et quasi-charlatanerie. Ainsi, je vous approuve entièrement dans votre démarche de recherche des preuves matérielles; mais ne pensez-vous pas que la critique fondée de la littérature ufologique vise le même objectif de rigueur ? Je pense avoir encore assez d'esprit critique envers moi-même pour accepter, si cela m'apparaît nécessaire, un résidu original irréductible dans le phénomène OVNI, une fois que la gangue sera décapée; mais il me semble que l'on est loin d'en être là, et l'**hypothèse** socio-psychologique me paraît le plus profitable pour l'instant (Est-ce que ceci suffit pour que la couleur soit affichée clairement ?). J'accepte également volontiers que mon texte fut une « prise de position polémique », en donnant à ce dernier mot le sens de mon **Petit Larousse,** c'est-à-dire « discussion, controverse sur des questions politiques, littéraires, scientifiques, etc. ». Enfin, je reconnais avoir utilisé **parfois** un ton quelque peu provocant, et vous fûtes celui qui en fit le plus les frais; mais cela est dû à mon amertume face à l'énorme gâchis et aux multiples erreurs en ufologie, dont vous avez, j'ai le regret de le dire, une certaine part de responsabilité : il ne s'agit pas de vous reprocher de vous être trompé quelques fois, c'est le sort de tout homme (moi compris), mais de vous être trompé un peu trop souvent, alors que vous êtes un scientifique

---

1. Par exemple les travaux de J.P. PETIT sur la MHD. J P. PETIT **doit** pouvoir poursuivre ses recherches, qui peuvent déboucher sur un mode de propulsion nouveau sans avoir un lien direct avec les OVNI tout en étant inspirées par eux. J'en suis tellement convaincu que j'ai répondu à l'appel qu'il lançait pour l'APERSO dans son interview d'**OVNI-Présence** n° 29, et le hasard (?) a fait que je sois le premier...

de haut niveau et par là de nous avoir trompé (bien involontairement, certes !). J'en viens donc maintenant aux points de votre lettre que je conteste.

Mes quelques critiques contre E. SCHATZMAN et l'Union Rationaliste n'étaient pas « quelques concessions de pure forme » : je suis convaincu qu'une analyse de contenu des **cahiers rationalistes** révélerait presque à coup sûr une densité d'erreurs et de dogmatisme proche de celle de la littérature ufologique; mais mon but était nullement une telle lecture !

Turin : vous m'avez bien mal lu si vous avez compris que « l'opinion de MONNERIE primait celle de GUERIN » et que je « concluai à l'erreur de GUERIN »; j'ai dit seulement que le cas de Turin était loin d'être solide, que MONNERIE proposait une explication, et que le CUN n'avait pu mener d'enquête approfondie sur ce cas d'où mon appréciation : il y a des doutes objectifs. D'après E. RUSSO (que je remercie pour les renseignements qu'il m'a communiqués et dont des précisions devraient paraître dans **Inforespace**), les témoignages des aviateurs ne sont connus que par les médias (journaux et T.V.) qui offrent des versions un peu trop différentes, certains détails s'accordent bien avec Vénus (mais d'autres non), et le fait que l'OVNI passa effectivement sous l'avion n'est pas parfaitement net (cf. d'ailleurs le bref passage à ce sujet dans **La nouvelle vague des soucoupes volantes**, éd. France-Empire, p. 51).

Sans accuser aucunement les journalistes de malhonnêteté ou d'incompétence, il me semble donc permis de s'interroger sur la fiabilité de ce « détail essentiel », et plus généralement de refuser d'accepter un tel cas parmi les « bons » cas ! Je rejoins d'ailleurs là votre souci de recherche des preuves matérielles, en l'élargissant un peu : ne devait-on pas se limiter, lorsqu'on cherche des cas solides, à ceux qui ont été sérieusement enquêtés ? Ils sont certainement en nombre très limité, mais la qualité compensera amplement la quantité et limitera les risques de déconvenues...

Warminster : certes, votre part de responsabilité est limitée par les assurances inconsidérées de C. BOWEN. Mais tout de même ! Vous avez bien écrit, cher Pierre GUERIN : « In my opinion there is no question of the object photographied being in any possible way the result of faking » (**FSR, vol. 16**, n° 6, p. 7); je ne pense pas que ce soit trop tirer le texte que d'y voir une prise de position en faveur de la fiabilité de l'observation. D'autre part, il est inexact que l'affaire fut un coup monté pour discréditer la FSR : car le pseudo-photographe « Foxwell avait reçu des instructions pour donner son film à n'importe quel ufologue sur la colline qui accepterait de le développer lui-même », et ce fut John BEN de la FSR qui en bénéficia (D.I. SIMPSON, **Raison présente**, n° 56, p. 101). Enfin, la « mauvaise foi » des truqueurs se conçoit du point de vue des « victimes », mais elle n'est pas évidente du point de vue du sociologue et peut être en fin de compte bien utile (cf. par exemple la discussion sur l'éthique des expériences où des sujets « naïfs » sont volontairement trompés dans : J.P. LEMENS, **Psychologie sociale**, Mardaga, p. 175-180).

Mutilations animales : Mon « apparemment » n'avait dans mon esprit rien de péjoratif, il signifiait seulement que je me basais sur les apparences, c'est-à-dire ce que vous avez **publié** concernant les mutilations, soit à ma connaissance l'article de **LDLN**, n° 225-226. Vous me dites que vous avez besoin d'autres informations, je vous en donne acte très volontiers. Toutefois, j'éprouve quelques doutes en apprenant qu'il s'agit de « nombreux articles de journaux américains » : nous savons pourtant fort bien ce qu'il faut souvent penser de la presse ! Vous-même en convenez d'ailleurs puisque vous reconnaissez la validité du travail de BARTHEL et BRUCKER sur les cas de 1954 connus par les journaux (au passage, il convient de noter comme il le faut une telle déclaration : grâce à vous, BARTHEL et BRUCKER ne seront peut-être plus traités en pestiférés, et les « travaux » sur la vague de 1954 devront peut-être tenir compte de votre autorité !). Les photos de mutilations sont loin de m'avoir convaincu, et je souhaite vivement avoir l'avis d'experts authentiques et de haut niveau (des gens de la qualité du Pr. BOUNIAS, par exemple), pas de shérifs, de vétérinaires locaux, voire de fermiers ou de journalistes (**LDLN**, n° 225-226, p. 6). Car la netteté des incisions me rappelle l'épisode de ces ossements préhistoriques découverts à Odessa, où des trous hélicoïdaux portant des traces de fer et de cobalt auraient pu faire penser à des prélèvements par des E.T., alors qu'ils étaient dûs à ...un mollusque s'il faut du moins en croire J. BERGIER et le groupe INFO (**Le livre de l'inexplicable**, Albin

Michel, 1972, p. 12-13). Qu'il y ait des choses louches dans le comportement des autorités U.S. dans ces histoires de mutilés et que les mutilations posent un problème, certes ! Mais y voir la preuve de l'existence des OVNI, non ! Enfin, si je considère que les articles de SIDER sur les mutilations (ou les crashes) sont « orientés » et que je ne suis pas d'accord avec ses idées, cela ne m'empêche nullement de l'estimer et d'admirer son travail de traduction et de documentation : chaque ufologue n'aurait fait que le dixième du boulot de SIDER, peut être l'ufologie n'en seraitelle plus où elle en est encore après 37 ans.

Résidu inexpliqué : Il n'est pas question pour moi d'affirmer ou de « laisser croire » qu'il ne reste plus rien après nettoyage; je pense seulement que c'est l'hypothèse la plus plausible, en fonction de divers éléments que j'ai développés, rappelés ou... oubliés, dans « OVNI-OVI ». Mais il est évident qu'il y a encore beaucoup à faire pour le « prouver » (si c'est faisable !).

Trans-sur-Var : Peut-être n'est-il pas inutile de préciser que le département du Var porte (comme beaucoup d'autres) le nom d'une rivière, mais qu'il présente la particularité de ne pas être traversé par la rivière en question ! Il ne peut donc pas s'agir de Trans-sur-Var; Trans-en-Var eut été correct, mais le **Dictionnaire des communes de France** ou la carte de l'I.G.N. sont formels : il s'agit bien de Trans-en-Provence. Ce détail est bien sûr insignifiant, mais il montre comment l'information peut se dégrader (2).

Voilà, cher Pierre GUERIN, ce que j'avais à vous dire. Il me reste à conclure que je n'ai pas trop peur pour la solidité de mon « joujou », mais que je vous souhaite, **très sincèrement**, de montrer que le vôtre n'est pas plus mal non plus ! (3).

Claude Maugé, 18 juillet 1984.

2. La dénomination de Trans-sur-Var est reprise par R. CHAUVIN dans **Voyage outre-terre**, éd. du Rocher, 1983, ouvrage déplorable car signé d'un professeur de Sorbonne (et parapsychologue renommé) mais bourré d'erreurs. Je suis prêt à parier qu'un tel livre fera à terme grand tort à l'ufologie sérieuse, qu'elle soit nultsandbolticienne ou psychomaniaque, à moins d'en être nous-mêmes les censeurs impitoyables. Il faut remercier J. SCORNAUX de sa récente critique dans **OVNI-présence** n° 30, juin 1984.

3. Je profite de l'occasion pour signaler que M. BOUGARD et H. EVANS m'ont fait part de leur désaccord pour mon emploi de l'expression « système de croyance » à propos de l'HET. Ce reproche est justifié si l'on pense aux quelques (en pourcentage) ufologues lucides et ayant du recul par rapport à leurs idées pro-HET, mais ne me paraît guère valable si l'on regarde l'ufologie en tant que système (par ailleurs, il est clair qu'on ne saurait parler de « système de croyance » pour ceux qui utilisent sciemment l'OVNI à des fins pécuniaires, idéologiques, etc). De plus, j'explicitai «système de croyance » par « où tout vient renforcer tout » : or il y a quelques années, tout le monde parmi nous prenait au sérieux des choses que l'on sait aujourd'hui ne rien valoir et les considérait comme de solides éléments du puzzle OVNI; quel est alors le statut à accorder à l'ensemble si beaucoup de ses éléments sont à éliminer ? Enfin, ne peut-on pas comparer l'HET à certaines « théories » scientifiques qui furent quasi unanimement acceptées en leur temps (ex : l'éther à la fin du XIXe siècle) puis s'écroulèrent sous la pression des faits ?

Dernière minute...

Nous apprenons qu'une prochaine émission « Droit de réponse » animée par Michel Polack sur TF 1 (le samedi 13 octobre) sera consacrée à l'ufologie. Parmi les invités, Jean-Pierre Petit et Auguste Meessen, professeur à l'U.C.L. Une émission à ne pas manquer.

La vessie qu'on voulait nous faire prendre pour une lanterne

Inforespace : Jean-Pierre PETIT, vous avez donné un long interview à la revue éditée par l'AESV, OVNI-PRESENCE, et ce, après des années de silence. Pourquoi ?

J.P. Petit : Parce que je me suis rendu compte que le jeu était truqué, à un point que je n'aurais jamais suspecté. Il devenait dès lors urgent de faire connaître au maximum la vérité. Les gens jugeront. Ils feront ce que bon leur semblera, mais, au moins, ils sauront à quoi s'en tenir.

Pour moi tout cela est grave. On ne joue pas en principe avec la vérité, à ce point, avec un tel cynisme. C'est inquiétant.

Inforespace : On vous écoute.

J.P. Petit : Je ne vais pas vous reprendre tout ce qui a été évoqué dans OVNI-PRESENCE. On pourra considérer la présente interview comme un complément et une actualisation des informations fournies. Il y a des faits récents, et je tiens à tenir les gens qui s'intéressent au problème OVNI au courant, sans rien leur cacher.

En 1976 nous avions, Maurice VITON et moi, commencé quelques timides expériences de MHD en hydraulique. VITON a toujours chez lui un film d'expérience où l'on voit se créer des filets fluides autour d'une maquette cylindrique activée, dans un bassin. Cette expérience est décrite page 30 dans l'album que j'ai publié aux Editions BELIN (8, rue Férou, Paris 75006, France) dans la série des Aventures d'Anselme Lanturlu et intitulé : LE MUR DU SILENCE.

Ouvrage dont le titre semble décidément bien choisi.

Pour pouvoir envisager d'agir valablement sur la vague d'étrave s'établissant sur l'amont de la maquette, j'avais calculé qu'il faudrait un champ B d'au moins un tesla. Les bobinages que VITON avait essayé de construire étaient insuffisants. Nous avons donc recherché un appareillage d'une puissance suffisante.

A cette époque l'école supérieure d'aéronautique de Toulouse (dont il se trouve que je suis issu) avait invité quelques conférenciers, dont le trop célèbre Jean-Claude BOURRET. Nous nous joignîmes à cette manifestation, et cela nous permit d'entrer en contact avec le directeur du laboratoire de micro-ondes du CERT (centre d'étude de recherche technique) de Toulouse, qui était également présent, le professeur THOUREL (aujourd'hui à la retraite).

THOUREL s'était effectivement quelque peu intéressé au problème OVNI. Mais il avait surtout dans son laboratoire plusieurs installations de champ magnétique permettant de développer plus d'un Tesla dans des volumes de quelques centimètres cube. VITON et moi avions amené notre « banc d'essai », et dès notre arrivée nous pûmes le coupler à une de ces installations.

Au premier essai nous pûmes déboucher sur un résultat remarquable : les forces de LAPLCE annihilaient la turbulence de sillage. THOUREL comprit que cela était intéressant et décida de nous prêter sans limitation de temps son gros électro-aimant. Celui-ci arriva quelques mois plus tard par camion à l'Observatoire de Marseille. Une machine de 250 Kg. (Pour la petite histoire c'est en déballant cet électro-aimant que j'eus cet accident à la colonne vertébrale qui me cloua sur une planche pendant plus de six mois.)

Cette affaire d'électro-aimant sera reprise par la suite.

Sautons maintenant quelques années. En 1979 j'eus l'occasion de rencontrer ESTERLE à Aix. Et je lui proposais une collaboration. On pourra trouver la description des avatars qui suivirent dans l'article paru dans le numéro 29 d'OVNI-PRESENCE, revue du groupement français AESV. Le lecteur pourra se procurer ce document en écrivant à l'AESV, BP 34 Aix Cedex.

En 1980 je rédigeais un long mémoire comportant la présentation de toutes mes idées de recherche en la matière, intitulé PERSPECTIVES EN MAGNETOHYDRODYNAMIQUE à la demande d'ESTERLE. Le CNES se mit alors à rechercher une personne capable de « manager » ces recherches au centre de TOULOUSE (CNES, CERT, SUPAERO). Bernard ZAPPOLI fut donc engagé pour remplir cet office, quelques mois plus tard.

Entre temps il m'arrivait de venir à Toulouse pour donner des indications. Je me rappelle fort bien d'une rencontre à trois avec THOUREL et ESTERLE, au DERMO (département d'études et de recherche sur les micro-ondes de Toulouse) en 1980 où j'avais suggéré nombre d'expériences basées sur la HF. Il convient de s'y arrêter un moment. Dans l'album LE MUR DU SILENCE il est question de cette HF quand on évoque le contrôle de l'ionisation autour de l'Aérodyne MHD. Je fis remarquer à THOUREL que des fréquences de l'ordre de quelques gigahertz pourraient convenir

(on se rappellera que, dans l'affaire, célèbre et contestée, du RB 47, les enregistrements avaient effectivement fait état de micro ondes en 2850 Mégas, si mes souvenirs sont exacts).

Nous parlâmes alors des effets possibles de ces micro ondes sur les organismes vivants. Je suggérais à THOUREL de soumettre des rats à de la HF modulée selon une fréquence audible, après les avoir préalablement conditionnés à répondre à cette fréquence de modulation. La non linéairité du système de détection sonore des mammifères pourrait alors permettre de vérifier si l'animal pouvait percevoir de manière « non sonore » des fréquences de type sonore véhiculées par HF. THOUREL me dit que l'expérience avait déjà été faite, fortuitement. Lui-même avait utilisé ce type de HF modulée, et, en plaçant sa tête dans l'axe de l'antenne, il avait très nettement perçu le « son ». Je lui dis que je pensais par ailleurs que ce type d'effecteur pourrait vraisemblablement permettre de reconstituer certains effets constatés sur les végétaux. ESTERLE prit bonne note de toutes les manips suggérées.

Inforespace : Cette approche fut-elle développée dans un cadre GEPAN ?

J.P. Petit : Lors d'une de ces visites, au printemps 81, j'eus une désagréable surprise. VELASCO était alors simple technicien au GEPAN (Brevet d'études industrielles d'optique). Par un excès d'enthousiasme qu'ESTERLE dut vite lui reprocher par la suite, il me donna les premiers résultats de l'enquête sur l'affaire de TRANS-EN-PROVENCE, qui venait de commencer.

Ce site est très près de chez moi, et cette affaire me sembla vite tout à fait exceptionnelle. Je ne compris pas pourquoi ESTERLE m'avait résolument tenu en dehors de celle-ci. Il me sembla que si j'avais pu intervenir en temps sur le terrain, j'aurais pu suggérer nombre d'actions fort utiles. A cause de cette attitude nous avons sûrement perdu des informations qui auraient pu se révéler capitales.

Comme je remettais immédiatement sur le tapis l'idée d'action de la HF modulée, au vu des premiers résultats de l'analyse biologique, VELASCO poursuivit ses indiscrétions :

— THOUREL a construit un puissant générateur de HF modulée, correspondant aux valeurs rapportées dans cette affaire du RB 47, pour voir. Et des essais ont été faits. L'action sur la végétation est immédiate. Ils ont même carrément brûlé celle-ci. Je me souvins que les américains, dès 1960-1970, avaient mis en place en Alaska de puissants radars travaillant dans ces bandes, pour assurer la détection des missiles russes. Un démarrage intempestif d'un de ces engins, d'une puissance de CENT MEGAWATTS avait entraîné mort d'homme. Tout cela était bel et bien. Mais l'attitude d'ESTERLE me laissait un goût de sable dans la bouche. Visiblement il avait décidé de me tenir en dehors de tout. Ultérieurement il tenta dans une de ses lettres de justifier son attitude en prétendant que j'avais des contacts trop étroits avec les ufologues et la presse, en particulier la presse ufologique. Mais à l'époque c'était parfaitement mensonger. Entre le printemps 77 et le printemps 83, c'est-à-dire pendant six années, je m'étais tenu complètement coi (ce que je regrette d'ailleurs), refusant toutes les interviews, n'écrivant aucun article. Paradoxalement je crois bien que dans cet intervalle le seul moment où mes recherches de MHD avaient été mentionnées correspond à une déclaration faite début 79 dans la revue française l'EXPRESS, par... ESTERLE lui-même !

Inforespace : Mais quand on veut tuer son chien on l'accuse de la rage...

J.P. Petit : Cette constatation entraîna le pourrissement rapide de mes rapports avec le GEPAN. Voir à ce sujet le numéro 29 d'OVNI-PRESENCE intitulé GEPAN, UNE MANIP DE TROP.

Passons à l'année 1983.

Durant cet été-là, il y eut au CNRS deux réunions intéressant le GEPAN. La première était la classique réunion où l'équipe GEPAN présentait ses travaux devant les membres du conseil scientifique, présidé comme à l'accoutumée par GRUAU, secrétaire général du CNES et président dudit conseil. La situation était alors fort tendue. Pourtant ESTERLE était là pour présenter les premiers résultats de l'enquête de TRANS-EN-PROVENCE.

Mais il y avait aussi la terrible bavure de ce contrat CNES-CERT-DERMO. Voir pour les détails OVNI-PRESENCE. ESTERLE et ZAPPOLI avaient tenté de mettre en application une des idées trouvées dans mon rapport MHD, en m'excluant délibérément de cette recherche, dont ils comptaient conserver tout le profit. Et ils s'étaient plantés de manière spectaculaire, ignorant que les micro-ondes posaient de sérieux problèmes de pénétration dans les gaz, au-delà d'une certaine puis-

sance. CURIEN, directeur du CNES, avait dépèché alors PELAT, physicien, membre du conseil scientifique, en inspection à Toulouse, et celui-ci, par une note sèche, avait fait arrêter cette gabegie.

BOUNIAS avait été invité à cette réunion. A la fin, il demanda timidement s'il ne lui serait pas possible de disposer quelque temps d'une petite source HF « de table » pour tenter une action sur des échantillons végétaux identiques à ceux de TRANS.

— Absolument hors de question !

Inforespace : PELLAT avait tranché ?

J.P. Petit : Bien sûr et quelques jours plus tard le démantellement du GEPAN fut décidé en conseil restreint, en la présence de CURIEN.

A l'automne 83 j'avais en main la note GEPAN (son édition fut pour nous un sujet d'étonnement) produisant les résultats de l'enquête menée à TRANS. Je rencontrais PELLAT au siège du CNRS, et je le questionnais à ce sujet.

— As-tu vu ce rapport. C'est étonnant, non ?

— Je ne suis pas au courant. Je n'ai pas dû encore le recevoir...

J'ignorais alors qu'il venait de rogner les ailes du GEPAN, mais sa réponse était de toute manière mensongère.

René PELLAT est un personnage sur lequel il convient de s'arrêter. En 1977 lorsque le GEPAN fut créé, CURIEN constitua un conseil de sept « sages », dont les noms sont donnés dans OVNI-PRESENCE. PELLAT était l'un d'eux. Le second physicien était OMNES, un spécialiste des particules élémentaires et de la cosmologie, connu pour ses travaux sur l'anti-matière, occupant à l'époque les fonctions de doyen de la faculté des sciences d'ORSAY. OMNES et PELLAT étaient des « anti » notoires. Ils avaient fortement protesté lorsque le GEPAN fut créé (dans des circonstances qui resteront sans doute à jamais mystérieuses, malgré les « éclaircissements » donnés récemment par GRUAU lors d'un entretien téléphonique).

Voici une anecdote qui date de 1978. Un jour je rencontrais PELLAT en visite à Marseille et nous eûmes le dialogue suivant :

— Est-il vrai qu'OMNES a entrepris de montrer que le problème OVNI était aussi inintéressant qu'absurde ? Je me suis laissé dire qu'il s'était attaqué au problème des rayons tronqués.

— Oui, c'est vrai.

— Et ses conclusions ?

— Il en conclut que cela est possible, et c'est ça le drame.

A noter le cri du cœur de PELLAT.

Les scientifiques du conseil avaient pensé au début que l'étude scientifique des OVNI allait déboucher sur le vide, et que la montagne allait accoucher d'une souris. On espérait une conclusion semblable à celle de la commission CONDON.

Inforespace : Cette commission avait effectivement conclu qu'il était parfaitement inutile de continuer à perdre son temps sur ce dossier.

J.P. Petit : A ce propos je suis en mesure de vous apporter quelques éclaircissements. STURROCK, collaborateur de HYNEK, et qui dirige à STANFORD, Californie, un important laboratoire de physique des plasmas, vient de publier une étude où il est montré que les gens ayant effectivement travaillé dans ce cadre CONDON n'étaient que des chercheurs débutants, des étudiants. Nous devons à Philippe BOULANGER, rédacteur en chef de la revue POUR LA SCIENCE (édition française du Scientific American) une autre anecdote. CONDON lui aurait dit en privé un jour que les OVNI ne l'avaient jamais personnellement intéressé.

Inforespace : Décidément...

J.P. Petit : OMNES ayant échoué dans sa tentative de montrer l'intérêt du phénomène OVNI sur un plan scientifique, décida de ne plus assister aux réunions du conseil du GEPAN, BOUNIAS vous dirait que ce type de courage est assez fréquent dans nos milieux scientifiques.

Inforespace : Ah bon...

J.P. Petit : Aux dires mêmes de GRUAU, PELLAT ne se montra guère plus assidu. C'est d'ailleurs ce qui permit à ESTERLE de monter toute l'opération MHD toulousaine. Si PELLAT avait été au courant, il aurait réagi beaucoup plus tôt. Ça a été une désagréable surprise en 1981 de réaliser à quel point j'avais « infecté » le GEPAN. En tout cas je peux vous rapporter une phrase de lui, datant de fin 82 où il me disait sans ambages :

— J'ai bon espoir de faire supprimer le GEPAN dans l'année qui vient.

Inforespace : Mais le GEPAN n'a pas été supprimé.

J.P. Petit : Le CNES a sans doute craint des réactions de la part des ufologues et du milieu ufologique, ou de la presse. En fait l'opération était prévue, de manière classique, pour se dérouler en deux temps. Fin 83 VELASCO me dit :

— Je pense que le GEPAN sera définitivement supprimé courant 84.

J'ai estimé que cela ne serait pas une bonne chose et, avec l'aide du journaliste de FRANCE INTER Jean-Yves CASGHA, nous décidâmes de faire sortir l'affaire de TRANS-EN-PROVENCE dans la grande presse. Il y eut un dossier télé à TF1 et quelques émissions de radio. Le résultat fut l'embouteillage du standard du CNES par de très nombreux appels. Dès lors le GEPAN ne pouvait plus être supprimé sans casse.

La presse apparaît bien maintenant comme le seul recours dans un jeu où on triche abondamment. Les démarches auprès d'organismes publics ressemblent trop à des promenades en bateau, qui peuvent s'étirer sur des années.

CASGHA organisa au début de 84 un « Festival de l'impossible » à Puy Saint Vincent, dans une station de sports d'hiver. Là-bas je me retrouvais avec des gens comme Rémy CHAUVIN, Etienne GUILLET et toute la joyeuse bande des parapsychologues et des parabiologistes. Je m'y sentis aussi mal à l'aise qu'un tennisman égaré dans un championnat de boule lyonnaise.

Inforespace : Vous n'adhérez donc pas à cette approche parapsychologique du phénomène OVNI?

J.P. Petit : Au printemps 1976 je me trouvais avec Claude POHER dans un colloque organisé à Chicago par Allen HYNEK. A cette époque les « thèses parapsychologiques » commençaient à envahir le monde de l'OVNI. Vallée nous avait « expliqué » que tout cela n'était qu'illusions emboitées, comme des poupées russes. Et nous étions bien avancés. Mes thèses de magnétohydrodynamique surprirent sans doute pas mal de gens à l'époque. J'arrivais comme les carabiniers, alors que tout le monde avait déjà décidé, HYNEK en tête, que le phénomène OVNI n'avait décidément plus rien de commun avec la physique...

Claude POHER était d'ailleurs très contaminé par ce mouvement. Et, dans cet hôtel d'Evanston, on ne parlait que torsion de cuillères et téléportation. A la suite de ce festival de Puy Saint Vincent, je suggérais à CASGHA d'opérer différemment. L'idée était d'extraire l'étude scientifique des OVNI de cet amalgame avec les pendules, les tables tournantes et les fourchettes tordues.

Inforespace : Vous n'y croyez pas ?

J.P. Petit : Je ne rejette rien en bloc. Mais je n'y connais rien. Ça n'est pas mon rayon. Télépathiquement parlant, je suis nul. Et je n'ai pas la moindre idée de la façon d'approcher, de modéliser ce genre de phénomène. Il faut laisser cela à d'autres, comme COSTA DE BEAUREGARD, par exemple. Ce que je vois, c'est que des réunions sur ces thèmes virent à la confusion la plus totale. A Puy Saint Vincent je n'ai pas été fichu d'obtenir des réponses claires de GUILLET sur certains travaux, sur sa méthodologie. Il y a un côté « foi » qui me bloque.

Les pythagoriciens mèlaient la foi et la raison, en cherchant les harmonies secrètes du monde. En occident on a séparé les deux. C'est peut-être un tort. Mais ici c'est comme cela que nous fonctionnons. J'ai été élevé dans le rationalisme athée, et la méthode de Claude Bernard. J'assimile la démarche du chercheur à celle d'un brave commissaire de police, qui collectionne les indices et tente de reconstituer quelque chose de cohérent, eu égard à sa culture. Il me semble, ce faisant, avoir réussi à faire quelque progrès. Donc je continue comme cela.

Inforespace : Revenons donc à cette rencontre de Paris, organisée par France Inter.

J.P. Petit : CASGHA avait invité pas mal de gens. En particulier des mécaniciens des fluides et des biologistes. Nous avions décidé que seuls les discours scientifiques « classiques » seraient admis. Nous avons voulu exclure tout l'aspect anecdotique, et tout ce qui ne semblait pas solide. Bref nous voulions que ceci se déroulent comme une classique rencontre entre scientifiques.

Inforespace : Vous en aviez exclu les ufologues.

J.P. Petit : Eh oui. Nous ne pouvions pas nous permettre de prêter le flanc en voyant des gens présenter des travaux manquant de rigueur, ou en sombrant dans des palabres stériles. Il s'agissait de discuter sur des FAITS reconnus par la communauté scientifique, sur des travaux ayant déjà fait l'objet de publications.

Inforespace : Vous êtes dur.

J.P. Petit : Ceux qui ont déjà participé à des congrès d'ufologues savent à quoi je me réfère.

Inforespace : Et votre impression sur cette réunion ?

J.P. Petit : BOUNIAS a rencontré le soutien du professeur PACHEKO, biologiste, qui était relié en duplex depuis Lyon. Celui-ci a pas mal surpris l'assistance en déclarant :

— Si nous voulons être réellement scientifique et rigoureux, nous ne devons rejeter aucune hypothèse a priori, y compris celle que le phé-

nomène de TRANS puisse correspondre à une visite d'extraterrestres.

Jean AUDOUZE, l'astrophysicien de service, dépêché par la communauté scientifique, faisait une drôle de tête. Il ne s'attendait guère à une telle déclaration de la part d'un scientifique aussi éminent.

Audouze a tenté de prendre le contre pied en exprimant son credo sur le problème de la vie, à savoir que nous étions très probablement seuls dans tout l'Univers. Ainsi l'existence d'êtres pensants dans cette grosse machine cosmique tiendrait tout simplement du miracle.

Il ne s'opposait pas aux tentatives d'écoutes cosmiques ou d'émission de messages, dans les fréquences radio, dans la mesure où, de temps en temps, de telles recherches amenaient quelques retombées intéressantes, comme la découverte des pulsars. Mais, sans plus.

Il termina en disant que le phénomène OVNI ne l'intéressait personnellement pas. Ce que nous avions déjà compris dès le début de son exposé. Nous avions invité PELLAT, mais, évidemment il ne vint pas. Du côté CNES, VELASCO fit une présentation un peu embrouillée de la méthodologie du GEPAN :

— Nous ne nous déplaçons pas quand il n'y a qu'un seul témoin, ou quand il a plu(...).

Déclaration pour le moins étrange quand on pense que les échantillons analysés avec succès par BOUNIAS avaient subi une solide rincée, le lendemain de l'observation.

BOUNIAS et moi avons donc fait des exposés très techniques devant une cinquantaine de journalistes. Le mien n'a sûrement été compris par aucun des présents. Mais qu'importe, il me semble que c'est un pas intéressant. Deux scientifiques ont témoigné : Oui, le phénomène OVNI est scientifiquement intéressant. Nous avons progressé dans cette voie et nos études débouchent sur des projets de recherche dont l'intérêt ne peut être contesté.

Inforespace : Et depuis cette rencontre à Paris ?

J.P. Petit : Il y a eu deux choses importantes. Durant l'hiver dernier j'avais protesté auprès du directeur général du CNRS, du ministre de la recherche français, FABIUS, et du conseiller du Président, ATTALI, contre l'absence de réponse de la commission du CNRS vis-à-vis de projets de recherche adressés dans les formes en 1982. Voir à ce sujet les documents reproduits dans OVNI-PRESENCE.

Mes vives protestations, accompagnées de la publication fin 83 de mon projet de recherche sous la forme d'une bande dessinée, entraînèrent une réaction, et le 25 février la direction du CNES tint une réunion où une expertise scientifique fut décidée, de l'ensemble de thèmes de MHD que je proposais.

Cette expertise fut confiée à un chercheur très compétent, qu'on ne pourrait guère accuser de complaisance envers moi. La direction du CNRS eut en la matière une attitude très nette :

— Si ce travail présente des failles, vous le direz. Mais si cela se tient, nous voulons que vous rédigiez conjointement un projet que vous cosignerez.

Je travaillais donc plusieurs mois avec cet expert, en répondant par étapes à toutes ses objections. Finalement il accepta, le 13 juin, de cosigner le projet, qui suit donc son cours à la direction générale du CNRS.

Inforespace : Et cela donnera ?

J.P. Petit : Je n'en ai pas la moindre idée. Logiquement ceci devrait déclencher quelque chose. En parallèle un de mes étudiants, LEBRUN, finissait au même moment un mémoire de DEA de mécanique des fluides (diplôme d'études approfondies, préalable indispensable à une thèse de troisième cycle). Fin juin il a soutenu devant le jury du troisième cycle de mécanique des fluides de Marseille, et obtenu la note 17/20.

Mais le lendemain même de cette soutenance des pressions locales ont commencé à s'exercer de manière très intenses sur lui.

— Aucune chance pour vous d'obtenir une bourse de troisième cycle sur un tel sujet, qui n'est pas présentement reconnu par le CNRS. Mais si vous acceptez de changer de sujet, pas de problème, on vous case dans un labo.

Ceci est d'autant plus étrange que le chercheur ayant fait office d'expert dans cette démarche CNRS appartient au laboratoire du président de la commission du troisième cycle. Il y aurait dû y avoir un effet de vases communicants. Sur ce point, aujourd'hui 13 juillet 1984, nous sommes au point mort. J'ai sollicité une réaction du CNRS et le déblocage d'une bourse, qui représente l'équivalent d'un SMIG. Nous attendons la réponse. Mais on ne peut pas dire que l'attitude présente

des membres de cette commission du 3e cycle soit très fair play.

Inforespace : Quel est l'enjeu ?

J.P. Petit : Dans les derniers mois LEBRUN et moi avons effectué une percée dans le domaine théorique. Sans doute pour devoir répondre aux feux croisés des critiques de l'expert CNRS. Ceux qui ont lu LE MUR DU SILENCE se rappeleront que l'alea principal de la démarche concernait le BLOCAGE THERMIQUE. Lorsqu'on cherche à accélérer un gaz autour d'un objet, après l'avoir ionisé d'une manière ou d'une autre, on agit sur lui à l'aide d'un champ électrique et d'un champ magnétique, à travers les forces de LAPLACE J × B. Mais en injectant un fort courant dans le gaz, on le chauffe. Et cet échauffement a pour effet de le ralentir, en régime supersonique. Ceci a été mis expérimentalement en évidence en 1972 par deux chercheurs français, FONTAINE et FORESTIER, à l'Institut de Mécanique des Fluides de Marseille. Les travaux dans ce domaine sont très rares, et si on excepte les expériences de blocage thermique que j'ai faites en 79, en gaz raréfié, plus rien n'a été fait dans ce domaine.

Nous avons pu construire un modèle théorique, basé sur la théorie des caractéristiques, qui montre que cet écueil peut être aisément contourné. D'ailleurs le résultat d'accélération obtenu par FONTAINE et FORESTIER (gains de vitesse de cinq kilomètres par seconde sur quelques centimètres !) était en soi une indication expérimentale de faisabilité.

Mais depuis ce travail théorique, que j'estime décisif, on peut dire que les aérodynes MHD se calculent maintenant comme des avions. On peut prévoir leurs performances, calculer leurs rendements et leurs qualités de vol comme pour n'importe quelle machine volante classique.

Je pense que d'ici fin 84 nous aurons des résultats de simulation numérique extrêmement parlants, donnant des écoulements supersoniques exempts de chocs autour d'objets divers, et ce grâce à un champ de forces de Laplace conservant un caractère physique.

Certains journalistes présents à la réunion de Paris ont publié que ces machines nécessiteraient des énergies phénoménales. C'est faux. L'énergie (sous forme électrique) serait comparable à celle qui anime les machines volantes classiques. Mais le rendement serait nettement meilleur aux très hauts nombres de Mach.

Inforespace : Vous croyez donc avoir apporté un commencement de réponse au problème OVNI.

J.P. Petit : Ce travail me semble être la démonstration que l'hypothèse véhiculaire doit être explorée. L'expert CNRS est tout à fait d'accord avec mes calculs et convient que les expériences auraient une très forte probabilité de succès.

Inforespace : Des expériences qui représenteraient quel effort, quel budget ?

J.P. Petit : Bonne question. La réponse est six, sept collaborateurs de bon niveau, et un budget annuel d'un à deux millions de francs par an.

Inforespace : Pensez-vous qu'on dira « banco ».

J.P. Petit : J'aimerais bien. Nous sommes maintenant parfaitement prêts. Mais j'ai jugé préférable d'avancer des ambitions extrêmement modestes. Je me contenterais d'une bourse de troisième cycle, qui signifiera quand même une reconnaissance de la validité de l'approche (et donc une mention de ces travaux dans le rapport d'activité annuel général du CNRS).

Inforespace : Au cas où nulle aide ne viendrait, est-ce que cela ne montrerait pas un refus de voir ces recherches se développer ?

J.P. Petit : C'est certain. Du côté CNES, BOUNIAS et moi avons engagé une démarche. VELASCO nous a dit que la prochaine réunion du conseil scientifique du GEPAN devrait tomber aux environs de septembre. Dans la situation actuelle cette réunion sera dénuée de sens, et il y a gros à parier que PELLAT n'y viendra pas. BOUNIAS et moi avons donc adressé à GRUAU, président de ce conseil scientifique, des projets de recherche (MHD et action de micro-ondes sur les végétaux). Evidemment (et surtout depuis le bide de 1981), le CNES dit bien haut que son rôle n'est pas d'effectuer lui-même des recherches.

Certes. Mais nous avons simplement demandé au conseil d'inscrire ces questions sur son ordre du jour, en débattant sur l'opportunité de telles recherches. Il sera toujours temps par après de se demander où et comment ces recherches pourraient être effectuées. En ce qui me concerne j'ai demandé un avis d'expert de monsieur PELLAT, par ce canal CNES.

Inforespace : Pourquoi ne pas démarcher directement auprès de lui ?

J.P. Petit : C'est fait depuis longtemps. Mais, depuis qu'il a compris que cela tenait debout, PEL-

LAT s'est mis à faire le mort. Il est au courant de tout et ne pourrait se prononcer négativement face à une question bien posée.

Inforespace : Et que va-t-il se passer ?

J.P. Petit : Je n'en sais strictement rien. Mais en termes échiquéens une telle situation s'appelle un ZUGSWANG. Ou le CNES donne suite, et PELLAT ne pourra que se prononcer positivement en faveur de ces recherches, et c'est ce que je veux lui faire dire. Ou il se défile et le GEPAN apparaitra comme une vessie que l'on cherche à nous faire prendre pour une lanterne. La réponse aura peut-être été déjà donnée au moment où paraitront ces lignes (1).

Suite à cette démarche, GRUAU m'a téléphoné. J'ai ainsi appris de sa bouche une chose assez stupéfiante. Après tout ce qui s'est passé c'est toujours ESTERLE qui, avec la bénédiction du CNES, continue de démarcher pour essayer de loger quelque recherche scientifique dans des laboratoires.

Inforespace : On prend les mêmes et on recommence...

J.P. Petit : En France c'est une pratique courante.

Inforespace : N'êtes-vous pas un peu démoralisé par tout cela ?

J.P. Petit : Pour un authentique scientifique, c'est une expérience très éprouvante de découvrir toutes ces choses. Mais c'est aussi un soulagement. La seule chose à faire est maintenant de tenter de nettoyer ces écuries d'Augias. Si le but en France était de rééditer CONDON, c'est raté. Nous sommes deux petits chercheurs à dire non à la forfaiture. Non à cet enterrement de première classe du phénomène OVNI par le CNES et par ceux qui préfèrent faire tourner des tables plutôt que leur cervelle.

Inforespace : Est-ce que vous pouvez nous donner quelques indications schématiques sur vos résultats de recherche récents ?

J.P. Petit : De toute manière tout ceci se retrouvera dans la suite du MUR DU SILENCE, chez BELIN, et qui portera le titre : OVNI SOIT QUI MAL Y PENSE.

Tout d'abord voici la relation qui nous permet d'opérer sans blocage thermique :

$$\frac{2 \text{ Sigma } B^2 L}{\text{Ro } V (\text{Gamma} - 1)} > 1$$

Sigma est la conductivité électrique scalaire du gaz, exprimée en Mhos par mètre. B est le champ en Teslas, L est une dimension caractéristique du système en mètres, Ro est la masse volumétrique en Kg/m^3, V la vitesse de vol en mètres par seconde, et Gamma est le classique rapport des chaleurs spécifiques Cp/Cv.

En prenant la densité de l'air au niveau de la mer (1 kg/m^3), une vitesse de vol de 680 M/s (Mach 2), un champ de 4 teslas (effet Hall négligeable), un gamma de 1,4 et une dimension de 20 mètres on voit qu'avec une conductivité électrique d'un demi mho par mètre (ce qui correspond à une densité électronique de 10^{13} électrons par centimètre cube), le critère est satisfait. D'où faisabilité de ce vol supersonique sans choc, sans blocage thermique, avec des paramètres gardant des valeurs très acceptables.

Par ailleurs ce travail montre qu'on peut calculer quel est le champ de force électromagnétique $J \times B$ qu'il faut appliquer dans l'environnement fluide pour modifier la distribution de ce qu'on appelle les « caractéristiques » du fluide. C'est un peu difficile à expliquer en peu de mots au non intitié. Disons que c'est le recoupement, la focalisation de ces caractéristiques qui crée le phénomène nommé onde de choc. Si on « fabrique » ainsi autour de l'objet un écoulement fluide en faisant agir les forces de Laplace de telle manière que les caractéristiques ne se recoupent pas, il n'y aura pas d'onde de choc.

Nous avons déjà initié des travaux qui débouchent sur ce genre de géométrie fluide.

Inforespace : Ne pouvez-vous nous expliquer ce que sont ces mystérieuses caractéristiques ? J'avoue que ceci semble bien mystérieux...

J.P. Petit : Projetons ceci dans le champ des analogies hydrauliques. Dans LE MUR DU SILENCE, page 15 ont voit Anselme LANTURLU en train de créer deux petites vaguelettes dans un écoulement à surface libre en y plongeant une fine épingle. Ces mini-vagues matérialisent ces « caractéristiques » de l'écoulement. L'angle alpha entre ces vaguelettes et le filet fluide est relié au nombre de Mach local de l'écoulement par la relation :

$$\text{Sinus (Alpha)} = \frac{1}{M}$$

Dans un écoulement fluide uniforme, le réseau des caractéristiques est un ensemble de droites parallèles (en écoulement bidimentionnel). Plaçons

Figure 1.
Production des ondes de choc.

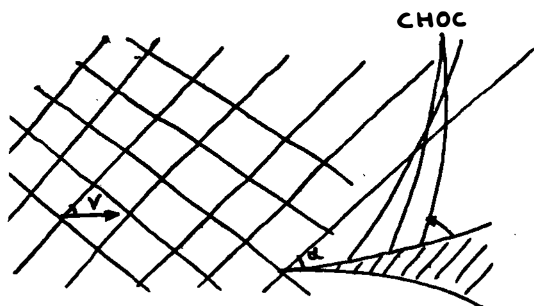
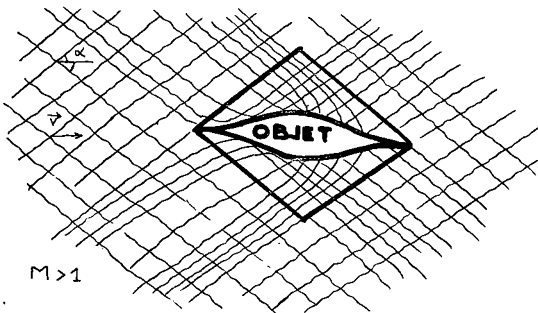


Figure 2.
Ecoulement bidimensionnel : réseau des caractéristiques autour d'un objet en déplacement supersonique : on a figuré la zone d'interaction.



dans cet écoulement quelque chose qui ressemblerait à un tranchement de hache. Cette paroi incurve l'écoulement et peut être assimilée à une succession de facettes. Chaque facette modifie l'écoulement. Le fluide est ralenti et échauffé. Ces deux effets diminuent le nombre de Mach local. Donc les caractéristiques se REDRESSENT très vite (voir fig. 1).

Elles se recoupent et c'est dans cette zône de recoupement où ces mini ondes de compression s'accumulent que naît l'onde de choc.

On peut maintenant imposer aux caractéristiques de rester parallèles en accélérant le gaz au voisinage de ce bord d'attaque. Vers l'aval il faudra au contraire le ralentir. Tout ceci était clairement évoqué dans LE MUR DU SILENCE. On est simplement passé maintenant du qualitatif au quantatif. Autour d'un tel objet le JB qui assurerait ce maintien du parallèlisme des caractéristiques est donné par :

$$JB = Mu \frac{Ro\,V^2}{R} \; \frac{M^2}{2\,(M - 1)^{1/2}} \left(1 + \frac{Gamma - 1}{2}\right) + \frac{J^2}{Sigma\,V} (Gamma - 1) \left(1 + \frac{Gamma\,M^2}{2}\right)$$

Ici R est le rayon de courbure local de cette paroi. Mu est positif si la courbure est orientée de telle manière que cela entraîne une convergence des lignes fluides et négatif dans la partie « divergente ».

Il reste à compléter par un calcul machine le reste des caractéristiques et le schéma général sera très probablement semblable à ceci :

On a ici le premier exemple d'objet en déplacement supersonique ne créant pas d'onde de choc.

Ça serait un petit peu compliqué d'expliquer comment les choses doivent se passer autour d'objets plus trapus comme un cylindre, une sphère, ou un disque.

Inforespace : En dehors de ces travaux théoriques, avez-vous pu faire quelques expériences ?

J.P. Petit : Dans un tout autre ordre d'idée j'ai montré que l'ionisation par HF autour d'un disque pouvait conduire à des phénomènes évoquant les rayons tronqués. Voir la couverture du numéro 29 d'OVNI-PRESENCE. L'explication est fort simple : le champ électrique étant renforcé là où le rayon de courbure est faible, c'est-à-dire au « bord » de cet objet discoïde, il y a apparition d'arcs électriques HF, c'est tout.

Inforespace : Ainsi les rayons tronqués pourraient n'être que des arcs HF. Avez-vous réalisé d'autres expériences ?

J.P. Petit : Non, faute de matériel. On se souvient qu'en 1976 le DERMO de Toulouse m'avait prêté cet électro-aimant d'un tesla. En 1980 les gens du GEPAN ont eu besoin pour refaire ces expériences au CERT d'un matériel semblable. THOUREL étant parti à la retraite, son successeur voulut mettre fin à ce prêt de matériel. Un jour de 1982 les gens du DERMO se pointèrent avec un camion à l'Observatoire de Marseille où ce matériel était entreposé. Et ils le ramenèrent à Toulouse. Ce fut la fin de mes expériences de MHD. Je protestais évidemment auprès de PELLAT, qui se prétendit choqué :

— Si on prive les chercheurs de leurs outils de travail, alors ça ne va plus !

Mais rien ne se passa et je n'entendis plus parler de lui.

Jean-Pierre Petit.
Maître de recherches CNRS.

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge) ; une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **400 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récits d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, de Bertrand Méheust (éd. du Mercure de France) ; le premier ouvrage où les rapports étonnants et combien ambigus entre les témoignages sur des OVNI et l'imaginaire romanesque nous sont dévoiles : un livre qui oblige à reconsidérer l'ufologie sous un jour nouveau — **430 FB.**

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,** d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES.** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LE NŒUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI,** par Thierry Pinvidic (éd. Albin-Michel). Dans un premier temps, l'auteur expose ce que l'on sait vraiment au plus haut échelon de la hiérarchie militaire française ou des agences gouvernementales américaines. Il révèle, entre autres, les études menées par la NASA sur les OVNI observés dans l'espace par les astronautes et illustre l'embarras des Nations-Unies où les OVNI sont désormais à l'ordre du jour. Thierry Pinvidic analyse d'autre part les huit hypothèses principales émises à ce jour. — **375 FB.**

— **OVNI, L'ARMEE PARLE,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); le quatrième ouvrage du journaliste de TF-1 où il révèle les dossiers secrets de certains services secrets et les nombreux rapports de l'Armée et de la Gendarmerie Françaises — **340 FB.**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?,** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES,** de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux. — **320 FB.**

— **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?,** du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **AUX LIMITES DE LA REALITE,** de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherches actuellement entreprises — **395 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**